



**DÉCISION PRISE PAR LA FAF
L'EN NE PARTICIPERA
PAS À LA 8^E ÉDITION
DU CHAN**

P.12



**LIGUE DES CHAMPIONS (2^E TOUR
PRÉLIMINAIRE/RETOUR)/MCA 2-USM 0
LE «DOYEN» PASSE
DANS LA DOULEUR**

P.12

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024 // N°908 // PRIX 20 DA

DANS SA 27^E ÉDITION PRÉVUE
DU 6 AU 16 NOVEMBRE PROCHAIN

**LE SILA 2024
CÉLÉBRERA LE 70^E
ANNIVERSAIRE DU
DÉCLENCHEMENT
DE LA GUERRE
DE LIBÉRATION**

P.16



PARTICIPANT À LA SEMAINE DE HAUT
NIVEAU DE LA 79^E SESSION DE L'AG
DE L'ONU

**ATTAF
S'ENTRETIENT AVEC
PLUSIEURS DE
SES HOMOLOGUES
À NEW YORK**

P.3



LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE FAIT
DES AVANCÉES IMPORTANTES

**ZOOM SUR
UNE RÉVOLUTION
EN MARCHÉ**

P.3



MOHAMED BELAMRI, SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DU SATE :

**«LE PROBLÈME
DE LA SURCHARGE
DES CLASSES
DEMEURE
RÉCURRENT »**

P.4

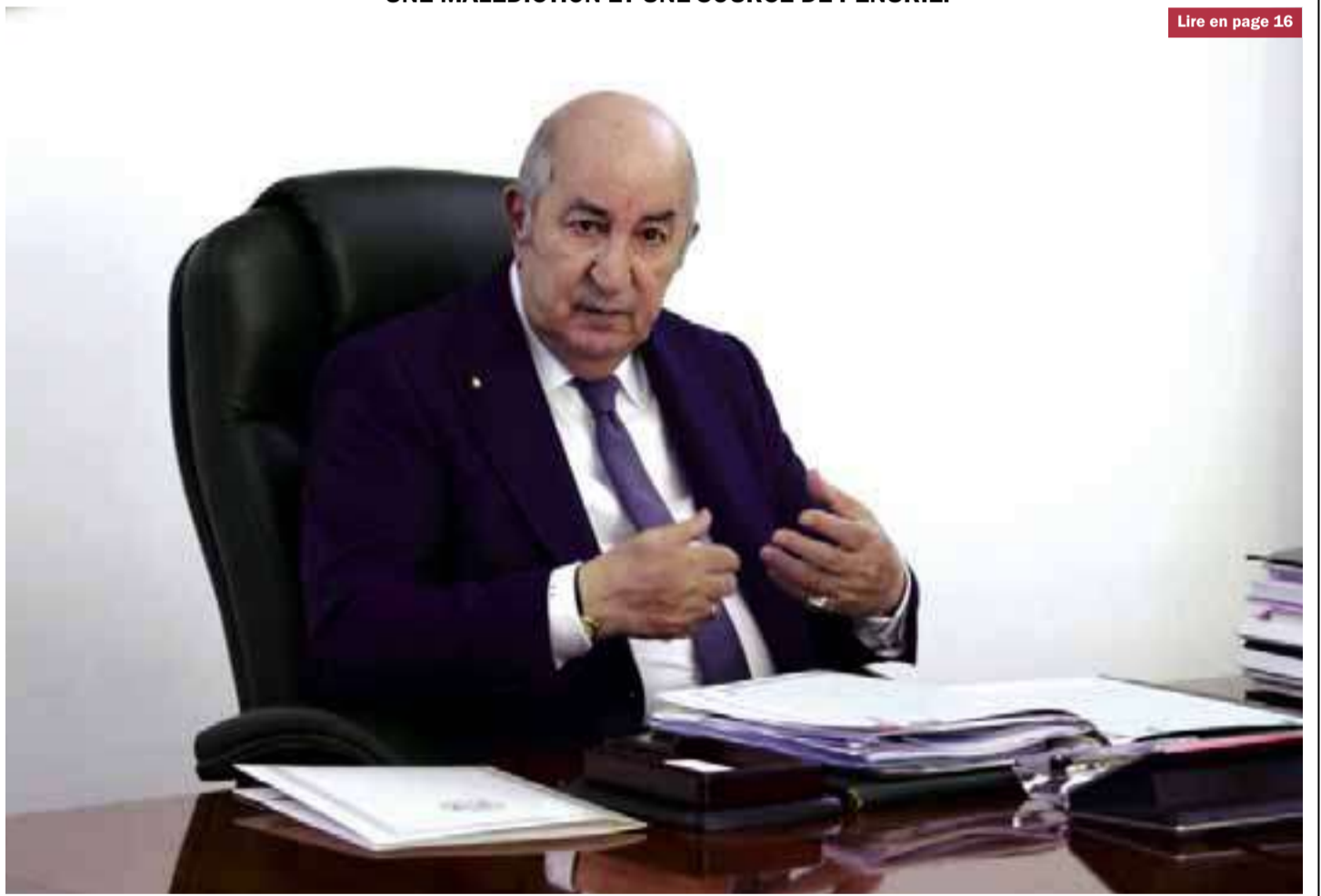


LE PRÉSIDENT TEBBOUNE L'ÉVOQUE EN CONSEIL DES MINISTRES

LES LOBBIES DE L'IMPORT DANS LE VISEUR

LES EXPORTATIONS NÉCESSITENT DES ÉTUDES MINUTIEUSES DE FAISABILITÉ FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE
AUSSI BIEN AU PLAN NATIONAL QU'INTERNATIONAL, AFIN QUE L'EXPORTATION NE SE TRANSFORME PAS EN
UNE MALÉDICTION ET UNE SOURCE DE PÉNURIE.

Lire en page 16



L'ENTITÉ SIONISTE CONTINUE D'IGNORER
OSTENSIBLEMENT LES APPELS À LA DÉSESCALADE

LE MOYEN-ORIENT AU BORD DE LA CATASTROPHE

APRÈS UNE SEMAINE MARQUÉE PAR L'EXPLOSION SOUDAINE DES
SYSTÈMES DE TRANSMISSION DU HEZBOLLAH ET DE FRAPPES
SIONISTES INTENSES DANS LA BANLIEUE PRÈS DE BEYROUTH,
L'EXTENSION DU CONFLIT SUR LE TERRITOIRE DU LIBAN
SE PRÉCISE D'HEURE EN HEURE.

Lire en page 2

L'ENTITÉ SIONISTE CONTINUE D'IGNORER OSTENSIBLEMENT LES APPELS À LA DÉSESCALADE

Le Moyen-Orient au bord de la catastrophe

Le conflit entre l'armée sioniste et le Hezbollah au Liban prend de l'ampleur. Après une semaine marquée par l'explosion soudaine des systèmes de transmission du Hezbollah et des frappes israéliennes intenses dans la banlieue près de Beyrouth vendredi, l'extension du conflit sur le territoire du Liban se précise d'heure en heure. Le sud du Liban a été massivement bombardé.

Dès samedi soir, des dizaines d'avions de combat de l'armée d'occupation ont mené des bombardements intenses contre le sud du Liban. Le bilan du raid ayant ciblé la zone d'Al Jamous, dans la banlieue sud de la capitale Beyrouth, est «passé à 45 martyrs», indique le ministère libanais de la Santé dont le communiqué est repris par l'APS. Il souligne, selon la même source, que «le déblaiement des décombres» du bâtiment détruit est toujours en cours. Un précédent bilan, donné samedi, faisait état de 37 martyrs dont trois enfants et sept femmes. Les raids sionistes sur les villes du Liban, celles du Sud en particulier, ont fait, selon les autorités libanaises, plus de 700 martyrs depuis le début de l'agression génocidaire contre la bande palestinienne de Ghaza, 7 octobre 2023. Par ailleurs, plus de 110.000 personnes ont été déplacées dans le sud du Liban par les agressions de l'armée sioniste, d'après l'ONU. Mardi et mercredi dernier, des explosions provoquées par des cyberattaques sionistes ayant pris pour cible des appareils de communication au Liban ont fait 37 martyrs et plus de 3.000 blessés. Dans ce contexte, le Premier ministre libanais par intérim, Najib Mikati a appelé, samedi, la communauté internationale à adopter une position «ferme» concernant les attaques sionistes visant son pays. Dans un communiqué relayé par l'agence de presse libanaise, Mikati a déclaré avoir «initialement prévu de me rendre à New York pour intensifier les efforts diplomatiques du Liban lors de l'As-



semblée générale des Nations unies afin de mettre un terme à l'agression (de l'entité sioniste) persistante contre le Liban et aux massacres perpétrés par l'ennemi ». Cependant, en raison des récents développements liés à cette agression, « j'ai décidé d'annuler mon déplacement ». «En concertation avec le ministre des Affaires étrangères, nous avons défini les priorités de l'action diplomatique urgente à mener à ce stade. Je réitère qu'il n'existe actuellement aucune priorité plus urgente que de mettre fin aux massacres perpétrés par l'ennemi (sioniste) et aux multiples formes de guerre qu'il mène», a ajouté le Premier ministre libanais.

L'ONU APPELLE À LA RETENUE

À ce titre, il appelle, dans le même communiqué, «la communauté internationale et la conscience humaine pour qu'elles se prononcent fermement contre ces atrocités». Il a souligné que son gouvernement demande également «l'adoption de lois internationales visant à protéger les technologies civiles des usages militaires». Le Liban accuse

l'entité sioniste de terrorisme après les explosions simultanées de bipeurs et autres appareils de communication la semaine passée «Faire exploser à distance des appareils de communication de façon collective, sans aucun égard pour ceux qui les portent ou qui est autour est une méthode de guerre sans précédent dans sa brutalité et sa terreur, ciblant des milliers de personnes d'âges différents vaquant à leurs occupations dans leurs maisons, dans la rue, à leur travail, dans les centres commerciaux, est tout simplement du terrorisme», a déclaré Abdallah Bou Habib, vendredi soir devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Avant la réunion, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU de son côté appelé à la «retenue maximale» de toutes les parties. «Nous sommes très inquiets de l'intensification de l'escalade autour de la Ligne bleue (ligne de démarcation définie par l'ONU entre le Liban et l'entité sioniste), y compris la frappe meurtrière aujourd'hui (vendredi) à Beyrouth. Nous appelons toutes les parties à la désescalade immédiatement. Tout le monde doit faire preuve d'une retenue maximale», a déclaré Sté-

phane Dujarric cité par la même source. Le droit international «interdit» l'utilisation d'appareils «piégés» ayant l'apparence d'objets «inoffensifs», affirme Volker Türk. «C'est un crime de guerre de commettre des violences destinées à propager la terreur parmi les civils», ajoute le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, vendredi dernier, devant le Conseil de sécurité, selon l'APS. Lors de cette réunion tenue après des explosions via des cyberattaques imputées à l'entité sioniste au Liban, Türk rappelle que «la guerre a des règles». Le haut responsable a, en outre, lancé un appel pour une enquête «indépendante, rigoureuse et transparente», d'après l'Agence. «Cibler de façon simultanée des milliers d'individus, que ce soit des civils ou des membres de groupes armés, sans savoir qui est en possession des appareils concernés, de leur localisation et de leur environnement au moment de l'attaque, viole le droit humanitaire international», insiste le haut responsable de l'ONU. «Il est ainsi difficile de concevoir comment, dans ces circonstances, de telles attaques pourraient être conformes aux principes clés de distinction, de proportionnalité et de précaution». «Ces attaques représentent un nouveau développement dans la guerre, où les appareils de communication deviennent des armes (...). Cela ne peut pas être la nouvelle normalité», s'indigne Volker Türk, selon l'agence de presse. Des milliers d'appareils de communication sans fil avaient explosé, mardi et mercredi derniers, à Beyrouth et dans divers autres régions du Liban, faisant au moins 37 morts et 3.000 blessés. Et vendredi dernier, au moins 31 personnes sont tombées en martyres dans un raid de l'aviation sioniste sur la banlieue sud de la capitale libanaise, Beyrouth, selon un nouveau bilan donné hier par le ministre libanais de la Santé, Firas Al Abyad. Depuis le début de l'agression sioniste contre la bande palestinienne de Ghaza en octobre 2023, l'entité sioniste n'a pas cessé de multiplier ses attaques contre les villes du sud du Liban, faisant plus de 600 martyrs, affirment les autorités libanaises.

Y.S.

IL A REÇU JEUDI LES MEMBRES DE LA COMMISSION STORA

Macron se dit « déterminé à poursuivre le travail de mémoire » avec l'Algérie

Le président français, Emmanuel Macron, a reçu jeudi 19 septembre les membres de la Commission Stora, «réitérant sa détermination à poursuivre le travail de mémoire, de vérité et de réconciliation engagé depuis 2017 et noué avec l'Algérie », peut-on lire dans un communiqué diffusé hier par l'ambassade de France en

Algérie. La même source souligne que « le chef de l'Etat a réitéré sa détermination à poursuivre le travail de mémoire, de vérité et de réconciliation engagé depuis 2017 et noué avec l'Algérie dans le cadre de la Déclaration d'Alger, signée par le Président de la République et le Président Tebboune, le 27 août 2022 ». Il y est ajouté : «Lors de

cette réunion de travail, le chef de l'Etat a vivement remercié tous les membres de la Commission pour l'excellence des travaux conduits et a appelé de ses vœux à ce qu'ils se poursuivent afin que les propositions concrètes formulées par la Commission mixte franco-algérienne d'historiens puissent être mises en œuvre ». Moins de trois

jours après ce message de félicitations, le chef de l'Etat français a dépêché à Alger Mme Anne Claire Legendre, sa conseillère pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Celle-ci, « porteuse d'un message au président de la République » avait été reçue le 11 septembre par Abdelmadjid Tebboune.

Attaf prend part au Sommet de l'avenir à New York

Le ministre des affaires étrangères, Ahmed Attaf, a pris hier part, en tant que représentant du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'ouverture des travaux du Sommet de l'avenir. Cet événement, étalé sur deux jours (dimanche et lundi) se tient au siège des Nations-unies à New York. Selon le communiqué du ministère, les travaux de ce sommet seront consacrés à examiner les moyens de renforcer le système multilatéral international et à discuter des perspectives de consolidation de la coopération internationale dans cinq domaines principaux. Il s'agit, précise le communiqué, des domaines du développement durable, la paix et la sécurité internationale, la coopération scientifique et technologique, les droits des générations futures et la réforme du système de gouvernance mondiale dans ses aspects politiques et économiques. Le ministre Ahmed Attaf devrait prononcer un discours lors de l'assemblée générale de ce sommet, et participera également à un dialogue interactif sur « le renforcement de l'action multilatérale au service de la paix et de la sécurité internationales ».

R.N

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE S'ENGAGE À ORGANISER « UN DIALOGUE NATIONAL OUVERT »

Plusieurs partis politiques appuient l'initiative

Lors de son discours après la cérémonie de prestation de serment le 17 septembre dernier au Palais des Nations, M. Tebboune a annoncé l'ouverture de discussions et de consultations avec toutes les parties prenantes du pays, qu'elles soient politiques, économiques ou issues de la jeunesse.

Il a promis de lancer un dialogue national inclusif, afin de définir ensemble la voie à suivre pour consolider la véritable démocratie, celle qui accorde la souveraineté à ceux qui la méritent. Cette démarche vise à donner un nouvel élan à la gouvernance du pays, en mettant de côté les discours creux au profit d'une réelle souveraineté démocratique. Lors de la réunion de son bureau exécutif national présidée par M. Abdelaali Hassani Cherif et avec la participation de M. Abderrahmane Benferhat, le Mouvement de la Société pour la Paix (MSP) a appelé à un dialogue national large et inclusif pour permettre l'expression de divers points de vue et ouvrir un débat sur les choix futurs du pays. Le MSP a souligné la nécessité d'une réforme politique et juridique approfondie des lois régissant la vie politique, notamment en ce qui concerne le régime électoral et les codes communal et de wilaya. Il a également appelé à une réforme urgente des collectivités locales, en tenant compte des aspirations en matière de développement. Sur le plan régional et international, le MSP a réaffirmé son soutien à la résistance du peuple palestinien et a appelé à des



actions humanitaires urgentes en solidarité avec la population de Ghaza. Il a également condamné la politique de terreur au Liban, tout en exprimant son soutien à la résistance libanaise. L'annonce de M. Tebboune, faite dans son discours suite à sa prestation de serment, a suscité une réaction positive de la part de Talaie El-Hourriyet, démontrant ainsi un soutien fort à cette

démarche de dialogue et de consultation avec l'ensemble des forces nationales. Le parti Talaie El-Hourriyet a exprimé samedi son soutien à l'initiative de dialogue national ouvert annoncée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans un communiqué, le parti a salué « hautement » l'annonce du chef de l'état concernant la mise en place d'un dialogue national ouvert et des

consultations avec toutes les forces vives du pays. La formation politique a souligné l'importance de rassembler toutes les énergies pour former un front intérieur solide, capable de faire face aux défis et aux menaces qui pèsent sur le pays. Le parti a ainsi affirmé son engagement à contribuer à la mise en place de ce rempart contre les dangers potentiels.

Aïda Mouni

PARTICIPANT À LA SEMAINE DE HAUT NIVEAU DE LA 79^E SESSION DE L'AG DE L'ONU

Attaf s'entretient avec plusieurs de ses homologues à New York

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, s'est entretenu samedi avec plusieurs de ses homologues à New York. Ces discussions s'inscrivent dans le cadre de sa participation à la semaine de haut niveau de la 79^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, selon un communiqué du ministère. Attaf a rencontré, à cette occasion, le ministre des Affaires étrangères, de l'Émigration et des Expatriés de la République arabe d'Égypte, Badr Abdelatty, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume hachémite de Jordanie, Ayman Al Safadi, la ministre d'État aux Affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC), Thérèse Kayikwamba Wagner, ainsi que le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Soudan du Sud, Ramadan Mohamed Abdallah Gok, précise le communiqué. Par ailleurs, la rencontre entre Ahmed Attaf et son homologue égyptien a été l'occasion de coordonner et de discuter des principales questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les deux

ministres ont également examiné les moyens de mobiliser les efforts des pays arabes pour renforcer le soutien à la cause palestinienne au sein de l'ONU. Selon la même source, les deux responsables ont abordé plusieurs échéances importantes, tant sur le plan bilatéral que continental. Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a en outre examiné avec le vice-premier ministre jordanien les récents développements dans les territoires palestiniens occupés et dans la région du Moyen-Orient. Cette discussion intervient alors que la guerre génocidaire se poursuit dans la bande de Ghaza et que l'occupation sioniste intensifie ses actions sur plusieurs fronts. Les deux parties ont également abordé les moyens d'accroître le soutien international à la cause palestinienne lors de cette session de l'Assemblée générale des Nations Unies. De plus, ils ont discuté des perspectives de renforcement des relations entre l'Algérie et la Jordanie en vue des prochaines échéances bilatérales. Avec Thérèse Kayikwamba Wagner, la ministre d'État des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo, le ministre des affaires étrangères

Ahmed Attaf a discuté de l'évolution de la crise dans la région orientale de ce pays frère. Les 2 responsables ont exploré les efforts pour résoudre cette crise par des moyens pacifiques, en s'inscrivant dans le cadre de l'approche du Conseil de sécurité. Les deux parties ont également examiné les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale. Elles ont échangé leurs points de vue sur plusieurs questions abordées au sein de l'Union africaine (UA).

SOUTIEN DE L'ALGÉRIE AU SOUDAN DU SUD

Enfin, lors de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères du Soudan du Sud, Ahmed Attaf a examiné l'évolution de la situation intérieure de ce pays frère. Ils ont également discuté des moyens par lesquels l'Algérie peut accompagner et soutenir le Soudan du Sud dans son processus de maintien et de renforcement de la paix. Cela inclut la coopération bilatérale en matière de formation et l'engagement de l'Algérie en tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU.

Y.B.

Ouverture aujourd'hui de la session parlementaire ordinaire

La session ordinaire 2024-2025 des deux chambres du Parlement s'ouvrira aujourd'hui, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La séance d'ouverture débutera au siège de l'Assemblée populaire nationale à 09h00, sous la présidence de M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée, précise la même source. L'ouverture de cette session ordinaire intervient conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique 16-12 fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement.

LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE FAIT DES AVANCÉES IMPORTANTES Zoom sur une révolution en marche

L'Algérie redonne de l'élan au paiement électronique, avec le lancement imminent du paiement mobile par QR Code. Le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) Monétique vient de faire une série d'annonces sur ce sujet, qualifiant d'avancée significative le paiement mobile par QR Code, et cela va certainement faciliter les transactions au quotidien pour les Algériens. Cela s'inscrit dans une dynamique plus globale voulue par le président Tebboune qui avait appelé le gouvernement à accélérer la cadence. Les orientations formulées par le chef de l'Etat ont produit des effets positifs. Le nombre de cartes bancaires en circulation a plus que doublé en 5 ans pour atteindre 12 millions, fin 2023. Le réseau de distributeurs automatiques s'est également densifié, passant de 1.400 en 2018 à plus de 3.000 aujourd'hui. Le e-paiement connaît lui aussi une croissance soutenue, avec 7,5 millions de transactions enregistrées en 2023 contre à peine 200.000 en 2018. Des chiffres encourageants mais qui restent modestes au regard du potentiel du marché algérien. C'est dans ce contexte que le GIE Monétique mise sur le paiement mobile pour donner un coup d'accélérateur à la digitalisation des paiements. La solution par QR Code annoncée devrait permettre aux commerçants d'accepter facilement les paiements, sans contact, via Smartphone, y compris pour les petites transactions du quotidien. « Cette technologie va révolutionner les habitudes de paiement des Algériens », assure Mme Assia Benchabla Queiroz, Administratrice du GIE Monétique. « Elle offre simplicité, rapidité et sécurité tant pour les commerçants que pour les consommateurs », nous dit-elle. Le lancement est prévu dans les prochaines semaines, d'abord à Alger avant un déploiement progressif dans les autres wilayas. Les principaux opérateurs téléphoniques et établissements bancaires du pays sont associés au projet.

RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

Belabed annonce une série de mesures

Ils sont environ 12 millions d'élèves, tous paliers confondus, à rejoindre ce dimanche les bancs de l'école dans une ambiance bon enfant. Les 30.000 établissements éducatifs répartis à travers le territoire national qui accueillent ce flot important d'élèves ont fait, durant l'été pour la plupart d'entre eux, l'objet de liftings, de réparations et de réaménagements divers pour recevoir les élèves dans les meilleures conditions et entamer de bon pied cette nouvelle rentrée scolaire 2024-2025.

En raison de la récurrence des accidents de la route et de leurs conséquences humaines et économiques, la sécurité routière a été choisie comme thème de la leçon inaugurale de cette nouvelle rentrée scolaire. Depuis l'école primaire Ould Aoudia Salah de Ben Aknoun à Alger, où il a donné le coup d'envoi de cette rentrée, le ministre de l'Éducation nationale Abdelhakim Belabed y a justement assisté à une partie de cette leçon qui devrait être donnée dans l'ensemble des établissements du pays. Dans ses déclarations au cours de cette visite, le ministre de l'éducation a affirmé que le gouvernement a pris toutes les dispositions nécessaires pour une bonne reprise ainsi que toutes mesures pour que les écoles du Sud du pays touchées par les crues soient prêtes et fonctionnelles. Parlant du personnel



d'encadrement, Belaabed a indiqué, qu'ils sont au total 1.019.509 encadreurs, dont notamment 611.727 relevant du corps enseignant et 5 465

du corps administratif. Concernant les nouvelles infrastructures éducatives, il est prévu, selon le ministre, la réception de 604 nouveaux établisse-

ments, dont 354 nouvelles écoles primaires, 162 CEM et 88 lycées, ainsi que 459 cantines scolaires à travers le pays. Ce qui va se répercuter positivement sur le taux d'occupation des salles de classe et va certainement réduire du problème de la surcharge des classes auquel sont confrontés de nombreux établissements du pays. Outre la poursuite des efforts visant à l'intégration et à la généralisation des technologies numériques dans les méthodes d'enseignement avec la dotation de 1.700 nouvelles écoles primaires en tablettes numériques, il sera procédé cette année à la réorganisation des matières et des horaires pour le premier palier du primaire en perspective du renforcement et de l'augmentation du volume horaire attribué aux activités culturelles, artistiques et sportives. Dans le cadre des nou-

veautés proprement dites, 292 enseignants seront affectés dans le secondaire à l'enseignement des sourds-muets. Première dans le monde arabe et en Afrique, l'enseignement des sourds-muets au secondaire qui sera introduit cette année, est le fruit de la décision du président Tebboune datant de 2021 portant sur la création de l'École nationale supérieure des enseignants des sourds-muets. Il y aura également du nouveau pour le corps enseignants qui attend avec impatience la promulgation du nouveau statut. Le ministre de l'éducation a rassuré que le nouveau statut sera promulgué cette année et sera à la hauteur des aspirations des travailleurs du secteur.

Boualem B.

ÉDUCATION NATIONALE

Raccordement de 12 établissements scolaires aux réseaux d'électricité et de gaz

En prévision de la rentrée scolaire 2024-2025, la Sonelgaz de Bejaïa a raccordé plusieurs établissements scolaires, en énergie électrique et gaz, tous paliers confondus, et qui seront mis en service prochainement, nous dit Madame Laidi Ghanima, chargée de la communication à la direction de distribution de Bejaïa. « En prévision de la rentrée scolaire 2024-2025, la direction de distribution de Bejaïa a pris, toutes les dispositions nécessaires afin de raccorder les établissements scolaires, qui entreront en service, prochainement, en énergie électrique et gazière. Les équipes de la Sonelgaz ont raccordé des écoles, tous paliers confondus, dont la réalisation a été achevée ». Parmi les établissements ayant bénéficié des raccordements, il est cité ; l'école primaire bel air relevant de la commune de kherrata, école primaire cité Adrar, école primaire des 4002 logements-Sidi Boudrahem, école primaire Amtik (raccordement en gaz seulement) commune de Béjaïa, école primaire Azzaghar commune d'Akbou, deux écoles primaires, deux CEM et un lycée situés au niveau du pôle urbain ighzer ouzarif, CEM base 03 (Amizour) et CEM base 4 dans la commune de Barbacha. Selon le même source, la poursuite de l'exécution des divers programmes d'investissements publics pour permettre le raccordement en énergie électrique et gazière, à travers la wilaya de Bejaïa, les établissements scolaires, sont une priorité, pour une rentrée scolaire réussie. Par ailleurs, et selon notre interlocutrice, « les efforts de la Direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Bejaïa se poursuivent pour concrétiser de nombreux projets au niveau des différentes communes et dans divers secteurs vitaux, en cohérence avec le développement socioéconomique observé par la wilaya de Bejaïa ».

Idir M.

MOHAMED BELAMRI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SATE «Le problème de la surcharge des classes demeure récurrent»

Lors de la récente conférence nationale de mise en œuvre du plan opérationnel de la prochaine rentrée scolaire 2024-2025, le ministre de l'Éducation nationale Abdelhakim Belabed a rencontré les directeurs de l'Éducation des wilayas du pays, soulignant que l'organisation de la rencontre visait notamment à « s'enquérir du taux de mise en œuvre du plan opérationnel de la prochaine rentrée scolaire, évaluer l'avancement de toutes les opérations liées à ce rendez-vous important et confirmer sa mise en œuvre dans les délais impartis, au niveau de chaque wilaya, en vue de les soumettre au Premier ministre ». Il a fait savoir que le plan opérationnel issu de la conférence nationale, tenue à Alger et qui a duré quatre jours, comprend toutes les opérations à mettre en œuvre, en quantité et en qualité, dans les délais fixés et avant la rentrée scolaire 2024-2025. S'agissant des nouveautés de la prochaine rentrée scolaire, elle concerne l'achèvement de l'introduction de la langue anglaise dans l'enseignement primaire en 5ème année », ainsi que le livre scolaire de cette matière qui est désormais disponible. Il est prévu, lors de cette rentrée scolaire, la réduction du nombre de matières, tout en préservant les matières liées à l'identité nationale et la généralisation de l'enseignement préparatoire, afin d'atteindre un taux de 100%. C'est la côté jardin de la rentrée, mais qu'en est-il du côté cour ? C'est justement le propos de Mohamed Belamri, secrétaire général du Syndicat Algérien des Travailleurs de l'Éducation (SATE), qui en dit plus sur les soucis des enseignants et les problèmes liés aux classes, à la surcharge et au manque d'encadreurs. « Je tiens d'abord à vous faire part que nous avons été partie prenante des élections qui ont consacré le plébiscite du



président Abdelmadjid Tebboune. Nous avons opté pour la stabilité, la continuité et les réformes. Pour signifier que les élites enseignantes en Algérie n'ont pas besoin de recevoir des leçons de quiconque, et qu'elles savent, lors des grands événements, répondre présents à l'appel de la partie, d'autant que le contexte - marqué par des périls multiformes qui enserrant le pays de toutes parts - exige de nous de la vigilance et de la mobilisation. Concernant les problèmes qui pourraient perturber la rentrée scolaire en cours, Mohamed Belamri estime avoir « saisi le ministère de l'Éducation de tout ce qui peut être une entrave à une année scolaire exemplaire ». Par exemple, nous avons soulevé le problème de la surcharge des classes. En effet, il s'agit d'un véritable problè-

me récurrent ; nous aurions pu - et dû- durant la période du confinement, rentabiliser le temps et construire de nouvelles classes qui auraient allégé les surcharges. De même, de nouvelles agglomérations sont nées et où il n'y a pas encore d'établissements scolaires. « Pour palier à ces manques, les directeurs des établissements scolaires se sont adaptés à ces problèmes et ont répondu par des actions de replâtrage, qui comblent un vide mais ne réparent pas tout à fait le manque constaté. « Les CEM sont les plus concernés par la pression des élèves, et c'est la spécificité de cette rentrée scolaire. « L'autre faille à vite réparer concerne le déficit en encadreur éducatif ; imaginez des établissements scolaires de 500 élèves où on retrouve un seul encadreur. Beaucoup d'établissements scolaires souffrent de ce déficit spécialement. « Pourtant, regrette notre interlocuteur, chaque année, il y a un travail qui se fait au niveau des écoles, des CEM et des Lycées, et qui consistent à un compte-rendu détaillé de deux points : la situation des classes par rapport aux élèves et la situation horaire des enseignants.

Ces deux rapports sont essentiels pour évaluer la faisabilité de nouvelles écoles pour résorber les pléthores d'élèves et pour voir si tel ou tel enseignant est en surcharge ou au contraire, on peut lui enjoindre encore des heures de travail. « Ces rapports sont élaborés dans les écoles, CEM et lycées et sont destinés aux directions de l'Éducation des wilayas. Et la question qui se pose est de savoir si ces directions prennent en compte ces rapports ou non ; car souvent, et c'est vérifiable chaque année, rien n'est fait ni programmé pour venir à bout des problèmes inclus dans les rapports de fin d'année de ces établissements scolaires.

Propos recueillis par F.O.

Des pluies orageuses et de la grêle sur 33 wilayas du pays

L'Office national de météorologie a annoncé, hier de fortes pluies orageuses accompagnées de chutes de grêle, à partir de 9h du matin jusqu'à 18h. Les wilayas concernées par ces précipitations sont : Tlemcen, Naâma, Tiaret, Mostaganem, Relizane, Mascara, Saïda, El Bayadh, Laghouat, Médéa, Djelfa et Béchar. Par ailleurs, la même source a averti de la possibilité de pluies orageuses accompagnées de grêle, à partir de 15h jusqu'à minuit, dans les wilayas de M'Sila, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa et Jijel. Dans un autre BMS, l'Office national de météorologie a prévu des pluies orageuses accompagnées de



grêle, dans les wilayas de Skikda, Annaba, El Tarf, Batna, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Ghardaïa, Ouargla, Touggourt, El Oued, El M'Ghair, Ouled Djellal et Biskra. La Direction générale de la

Sûreté nationale (DGSN) met à la disposition des citoyens ses numéros vert 1548 et de secours 17 et l'application Allo Chorta pour tout signalement, a conclu le communiqué.

MÉTÉO

Deux avions Air Algérie et Gestair autorisés à occuper la même piste

Le Bureau d'enquête d'analyses de l'aviation civile française a publié, sur son site officiel, un communiqué pour faire part d'un « incident grave » survenu à l'aéroport de Marseille-Provence, en France. Un drame a été évité de justesse entre un avion d'Air Algérie et un autre de la compagnie Gestair. Les faits remontent au 11 septembre dernier, lorsqu'un avion de la compagnie aérienne nationale ayant effectué le vol Chlef - Marseille s'apprête à atterrir sur l'une des pistes de l'aéroport en question. Cependant, un autre avion a déjà été en place le 11 septembre dernier, un Boeing 737, immatriculé 7T-VKL, appartenant à la compagnie aérienne nationale, a été autorisé à atterrir sur la piste 31R. Le vol, opéré de nuit au départ de Chlef en

Algérie, a failli entrer en collision avec un autre Boeing 757, immatriculé EC-NYM exploité par la compagnie espagnole Gestair. Ce dernier a été préalablement autorisé à s'aligner sur la piste pour un décollage. Les contrôleurs aériens de l'aéroport de Marseille-Provence ont dû intervenir rapidement pour interrompre l'atterrissage du vol d'Air Algérie, opéré de nuit, en raison de l'autre avion qui occupait déjà la piste 31R, rapporte le communiqué de la BEA. Par ailleurs, dans son communiqué, l'organisme français a qualifié cet incident « de grave », il relève souvent d'une erreur de la part des contrôleurs aériens de l'aéroport en question. D'ailleurs, une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet incident.

Nécessité croissante des chaussures orthopédiques

Les chaussures orthopédiques sont devenues presque une nécessité pour un grand nombre de personnes, notamment les plus âgées dans leurs mouvements et déplacements quotidiens surtout avec l'apparition, ces derniers temps, de certaines maladies. Même les médecins spécialistes conseillent et orientent leurs patients, notamment celles ou ceux d'entre eux qui enregistrent une augmentation de poids, à s'équiper de ce genre de chaussures qui leur apporte santé et confort aux pieds. En effet, ces chaussures spécialement conçues offrent un soutien et un alignement adéquats pour les personnes souffrant de problèmes de pied, de jambe ou de dos.

DJELFA

Le corps de l'enfant disparu retrouvé

Les agents de la Protection civile à Djelfa ont retrouvé, hier, matin, vers 8h37, le cadavre de l'enfant disparu. Selon un communiqué de la

protection civile, l'enfant a été emporté par des pluies torrentielles, en compagnie de deux autres personnes à bord d'un petit camion, hier

soir, samedi. Les corps des deux personnes ont été retrouvés à Oued Amoura, dans la commune de Faidh El Botma.



IRAN

51 personnes tuées dans l'explosion d'une mine de charbon

Une explosion causée par une fuite de gaz dans une mine de charbon à l'est de l'Iran a fait au moins 51 morts et environ 20 blessés, tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver d'autres personnes, ont rapporté ce dimanche les médias officiels. L'agence de presse officielle IRNA a déclaré que « le nombre de travailleurs décédés a augmenté à 51 et le nombre de blessés à 20 » suite à l'explosion qui s'est produite dans la mine de Tabas. Le précédent bilan du même média faisait état d'au moins 30 morts. La fuite de méthane a provoqué l'explosion dans deux blocs de la mine. La télévision d'État a diffusé des images de véhicules d'ambulance et d'hélicoptères se dirigeant vers le site de l'accident pour transporter les blessés à l'hôpital.

La demande algérienne fait partie des facteurs de flambée des prix du bœuf en Espagne

La forte demande du marché algérien en viandes bovines en provenance d'Espagne a, en partie, fait exploser les prix au marché de ce pays. Les prix des carcasses de bovins continuent à dépasser chaque semaine leurs niveaux historiques dans les marchés espagnols en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande. Cette situation, selon des sources du secteur, provoque une énorme tension sur les prix. Les ventes sur le marché intérieur restent importantes mais c'est la demande extérieure, principalement du Maroc et de l'Al-

gérie, qui empêche la baisse des prix. A un moment donné, les prix atteindront leur limite. A la fin, les veaux ne manquent pas, le problème est dans le prix. Il y a une demande élevée et avec une offre faible, et avec cette situation de prix exorbitants, il est difficile de répondre aux commandes de viande, commente le site Agro Popular Il s'agit d'une question d'offre et de demande, l'offre étant nettement inférieure à celle des années précédentes, et la demande reste active, principalement vers l'exportation.

Aide française à l'Algérie : la députée Sara Knafo avance de faux chiffres

Depuis quelques jours, une rumeur fait l'objet de débats intenses entre l'Algérie et la France. Tout a commencé avec la déclaration de Sarah Knafo, la conseillère d'Eric Zemmour, lors de son intervention à l'émission « Les Grandes Gueules » sur RMC. Lors de son passage, elle a affirmé que la France aurait accordé une aide financière de 800 millions d'euros à l'Algérie, sans contrepartie. Or, ces allégations ne révèlent pas de la réalité écono-

mique, car aucune preuve ne justifie le chiffre avancé. Les propos de Sarah Knafo ont rapidement fait le tour des médias, et ont suscité de vives contestations. En effet, ce n'est pas la première fois que Sarah Knafo évoque cette fausse information. La députée européenne s'est exprimé sur la question sur son compte X, où elle a publié en mai dernier « Comment peut-on donner 800 millions d'euros d'aide au développement à l'Algé-

rie chaque année, alors qu'elle refuse de reprendre ses clandestins qui sont parfois des bombes sur pattes ? ». Une déclaration qui a alimenté les discours quant à la coopération franco-algérienne. Toutefois, plusieurs médias soulignent l'absence des preuves et démontrent qu'il s'agit d'une déclaration infondée. Car l'Algérie n'a, en effet, jamais bénéficié d'une telle somme ou d'une aide de cet ordre de la part de l'État français.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

EN VUE DE
MODERNISER LES
PROCÉDURES
DOUANIÈRES

Un système d'information innovant au service des voyageurs

Un système d'information innovant au service des voyageurs et le dédouanement des véhicules est mise en place par les services des douanes. Le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouché, a annoncé samedi à Alger que les services des Douanes s'engagent à mettre en place un système d'information dédié au traitement des voyageurs et des déclarations électroniques de devises, ainsi qu'au dédouanement des véhicules. Cette initiative vise à moderniser les procédures douanières et à améliorer l'efficacité des services. Lors d'une journée d'information sur l'interconnexion du système d'information des Douanes avec la plateforme numérique de la communauté portuaire (APCS), Bakhouché a précisé que ce nouveau système facilitera la délivrance des Titres de Passage en Douane (TPD) et diverses formalités douanières. Ce projet, qui a débuté en novembre 2023, renforce l'intégration des systèmes d'information des différents ministères concernés. Le Général-major a souligné que cette interconnexion, dans le cadre du guichet unique, permettra d'accélérer les formalités et de promouvoir l'économie numérique en Algérie. Les essais préliminaires pour relier le système des douanes aux administrations telles que le ministère du Commerce et celui de l'Agriculture se poursuivront, avec un déploiement complet prévu pour le premier semestre de 2025. Le nouveau système d'information des douanes, « ALCES », a déjà permis d'enregistrer 168.000 déclarations détaillées jusqu'en septembre, avec 70 % des déclarations traitées via cette plateforme tandis que 30 % l'étaient encore par l'ancien système « SIGAD ». Cela marque un tournant vers une gestion douanière plus efficace et transparente, tout en renforçant les mécanismes de contrôle contre la fraude et la contrebande.

Y.B.

SES ACTIVITÉS SONT INTERDITES PAR L'OCCUPANT MAROCAIN L'ASVDH en appelle aux instances internationales

Pour la deuxième année consécutive, les autorités d'occupation marocaines s'obstinent à fermer le siège de l'Association sahraouie des victimes de graves violations des droits de l'homme commises par l'État marocain (ASVDH), située à Laâyoune occupée/Sahara occidental, et à interdire à ses membres d'y accéder.

Cette fermeture, mise en œuvre par l'occupation suite à une intervention musclée contre eux datée le 2 juillet 2022, précédée par le refus de reconnaître le nouveau bureau exécutif de l'association et de son enregistrement en avril 2022 et de clôturer son compte bancaire en mai 2022. Ces mesures illégales, ainsi que la diffamation et les conspirations qui les suivent, menées contre la plus ancienne association de défense des droits de l'homme dans la partie occupée du Sahara occidental, et pour but de la soumettre et de l'empêcher de poursuivre sa surveillance et sa documentation des crimes des droits de l'homme commis par les forces répressives marocaines contre les défenseurs et les citoyens sahraouis qui revendiquent leurs droits légitimes, dont le droit à la liberté et à l'indépendance. Ces crimes qui constituent des violations graves à l'encontre des conventions et pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme restent impunis. L'Association sahraouie ASVDH, en diffusant ce communiqué, rappelle la situation de fermeture de son siège et de l'entrave de son fonctionnement, qui constitue une grave violation d'un droit de l'homme inhérent,



inaliénable et indivisible, pour exprimer son profond mécontentement face à la négligence continue du Secrétaire-Général des Nations Unies et des mécanismes internationaux et des institutions de défense des droits de l'homme affiliés à l'organisation onusienne, laquelle négligence est due à l'absence de toute répression face à ces actes illégaux pour mettre terme à ce blocus et à la persistance à d'autres crimes, y compris les incendies criminels. La destruction systématique des habitations et des biens des Sahraouis, leur déportation forcée et la confiscation de leurs terres.

L'association annonce également ce qui suit :

- Sa solidarité inconditionnelle avec toutes les victimes de crimes contre les droits de l'homme.
- Ses sincères remerciements au Comité national sahraoui des droits de l'homme, qui a été le

premier à soutenir l'association et à dénoncer les actes abominables des autorités marocaines auxquels est exposé l'ASVDH, ainsi qu'à toutes les voix libres sahraouies qui ont exprimé leur empathie.

- Sa profonde gratitude aux organisations internationales œuvrant dans le domaine des droits de l'homme, qui ont soutenu honorablement notre association ASVDH dans son épreuve dont le but est de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés des individus et des groupes.

- Elle appelle toutes les institutions et instances, tant des droits de l'homme que des médias nationaux et internationaux, à condamner l'interdiction systématique auquel est sujette l'association sahraouie ASVDH, tant que le silence sert favorablement à l'occupation et à ses appareils répressifs.

- Sa condamnation du blocus actuel qui lui est imposé au niveau international, quels qu'en

soient les responsables, et la tentative de l'empêcher de faire entendre sa voix aux niveaux des instances internationales, notamment au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, et sa dénonciation aux rôles haineux joués par certains organismes de défense des droits de l'homme et diplomatiques.

- Appelant les Nations Unies et le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à jouer un rôle plus efficace afin de lever le black out militaire, sécuritaire et médiatique imposé à la partie occupée du Sahara occidental et d'obliger l'État occupant marocain à mettre fin à ses crimes persistants contre le peuple sahraoui sans défense, et œuvrer à élargir les pouvoirs de la mission de la MINURSO pour inclure la surveillance des droits de l'homme et de rapporter sur celle-ci au Sahara occidental, puisque qu'elle est l'unique mission dépourvue de cette compétence...

ILS MÈNENT DES PROJETS EN COMMUN

L'Algérie et le Japon renforcent leur partenariat stratégique dans le gaz

Sonatrach et la société japonaise JGC, spécialisée dans la réalisation de grands projets énergétiques en mode EPC (ingénierie, approvisionnement et construction), ont tenu des discussions sur les moyens de développer leur partenariat et d'investir dans l'industrie du gaz. Lors d'une réunion de travail avec Masayuki Sato, président de

JGC, le directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a invité à proposer de nouvelles offres d'investissement en Algérie. Il convient de rappeler que la société japonaise a déjà réalisé plusieurs projets importants dans les champs algériens, notamment le projet Boosting 3 phase 1 à Hassi R'Mel, selon un communiqué de Sonatrach.

Hachichi avait précédemment souligné, en marge de sa participation au cinquième forum économique arabo-japonais, que "les relations bilatérales entre l'Algérie et le Japon remontent à plus de six décennies, matérialisées par la réalisation de grands projets en Algérie, tels que la raffinerie d'Arzew et le complexe gazier de Hassi R'Mel

appartenant à Sonatrach". Il a également exprimé son espoir de "voir se poursuivre cette coopération avec les partenaires japonais ainsi qu'avec les pays arabes, dans le cadre d'un intérêt commun visant un développement global et durable, soutenant les efforts en faveur d'un accès équitable aux sources d'énergie.

Hausse des appels au numéro vert de la police

Les trois numéros verts de la Sûreté nationale ont enregistré une forte demande de la part des citoyens ces derniers mois, comme le montre le bilan de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou qui révèle que les numéros verts 104, 15.48 et 17 ont reçu et traité 4.310 appels via leur call center. Ce

chiffre, transmis par la cellule de communication, représente une moyenne quotidienne de 140 appels. Parmi ces appels, 2.553 concernaient des interventions ou une assistance, 944 étaient liés à des demandes de renseignements et d'orientation routière, 18 signalaient un vol, et 31

faisaient état d'accidents de la circulation.

Les 753 appels restants portaient sur diverses préoccupations, notamment des problèmes de sécurité. L'utilisation fréquente de ces numéros verts témoigne de la confiance des citoyens envers la police.

ELLE ENVISAGE DE METTRE EN PLACE UN NOUVEAU COMITÉ SCIENTIFIQUE

La COSOB lance un appel à candidature

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) envisage de constituer son nouveau Comité Scientifique. La COSOB lance, à cet effet, un appel à candidature et ce, conformément au règlement intérieur de la Commission.

La COSOB précise que le comité scientifique a pour mission d'éclairer la Cosob dans sa vision stratégique relative à la réglementation des marchés financiers et l'élaboration des nouvelles normes. Il définit les orientations scientifiques de la Cosob et assure une veille sur l'évolution du secteur des valeurs mobilières (veille scientifique, suivi de la législation, orientation des recherches).

Concernant le profil des candidats, la COSOB précise qu'ils doivent être titulaire d'un magister ou un doctorat ou d'un grade équivalent dans un domaine pertinent comme l'économie, la finance, et le droit financier. Ils doivent aussi justifier d'une expérience significative dans la recherche, l'enseignement supérieur ou dans le secteur financier public ou privé.

Présidé par un expert et universitaire reconnu, le comité est composé d'experts, de professeurs nationaux et étrangers ainsi que des membres de la Commission. La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) est une autorité de régulation indépendante, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a été instituée par le décret législatif n° 93-10 du 23 mai 1993, modifié et complété, relatif à la bourse des valeurs mobilières. La COSOB a pour mission d'organiser et de surveiller le marché des valeurs mobilières en veillant notamment à la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières ou tout autre produit financier donnant lieu à appel public à l'épargne et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des valeurs mobilières. La COSOB veille à la protection des investisseurs par la délivrance de visas sur les notices d'informa-



tion établies par tout organisme qui fait appel public à l'épargne à l'occasion d'une émission de valeurs mobilières, d'une introduction en bourse ou à l'occasion d'opérations d'offres publiques. Le visa de la Commission ne comporte pas d'appréciation sur la qualité de l'opération envisagée par l'émetteur. Il signifie que l'information contenue dans la notice d'information est pertinente, complète et suffisante pour permettre à l'investisseur de prendre sa décision de souscrire ou d'acquérir des valeurs mobilières, en connaissance de cause. Par ailleurs, la COSOB agréée les Intermédiaires en Opérations de Bourse, en s'assurant qu'ils présentent des garanties suffisantes notamment en ce qui concerne la composition et le montant de leur capital social, leur organisation, leurs moyens techniques et financiers, les garanties et cautions à présenter, l'honorabilité et l'expérience de leurs dirigeants et de leurs agents ainsi que

la sécurité des opérations de leur clientèle. La COSOB agréée également les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), les Fonds Communs de Placements (FCP), et donne son avis au ministère des Finances sur les demandes d'autorisation d'exercice qui lui sont soumises par les fondateurs de sociétés de capital investissement. Elle porte sur le contrôle des activités des Intermédiaires en Opérations de Bourse, des Teneurs de Comptes-Conservateurs de titres, de la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs, du dépositaire central des titres et des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières. Elle a pour objectifs de s'assurer que les Intermédiaires en Opérations de Bourse respectent les règles visant à protéger le marché de tout comportement frauduleux ou inéquitable ; le marché fonctionne selon les règles garantissant la transparence et la protection de l'investisseur et l'administration et

la gestion des titres sont effectuées conformément aux dispositions légales et réglementaires les régissant.

Pour exécuter sa mission de surveillance et de contrôle, la Commission, par délibération particulière, procède à des enquêtes auprès de sociétés ou d'institutions financières concernées par une opération sur valeurs mobilières.

En outre, lorsqu'une pratique contraire aux dispositions législatives et réglementaires est de nature à porter atteinte aux droits des investisseurs en valeurs mobilières, le Président de la Commission peut demander au tribunal qu'il soit ordonné aux responsables de se conformer à ces dispositions, de mettre fin à l'irrégularité ou d'en supprimer les effets.

pour rappel, la COSOB s'est doté, le 24 août dernier d'un nouveau site web, et ce, dans le cadre de la démarche du régulateur du marché boursier visant à suivre l'évolution numérique que connaît l'Algérie. Cet outil de communication digitale, représente la vitrine numérique de la Commission en tant qu'autorité de régulation du marché financier Algérien. "Il a été conçu pour être une source des dernières nouvelles et une plateforme qui fournit des informations complètes sur le marché financier Algérien et ses principaux intervenants", souligne la COSOB. Il reflète également "la volonté et la stratégie de la COSOB pour s'adapter aux transformations numériques, et traduit les efforts déployés par la Commission pour s'améliorer et son engagement continu à fournir les meilleurs services à tous les opérateurs et acteurs clés du marché financier", indique la même source.

Inès B.

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

La "SATIM" encourage l'innovation

Bonne nouvelle pour les étudiants de l'Université Saâd-Dahlab de Blida. La Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) a accompagné un "Hackathon" organisé par le club scientifique "IT Community" de l'Université Saâd-Dahlab de Blida en vue d'encourager l'innovation et le développement technologique au sein de la communauté estudiantine, selon un communiqué de la compagnie. Cette compétition, sponsorisée par la SATIM en partenariat avec la Banque de développement local (BDL) et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), a été organisée par le club scientifique "IT Community" de l'Université de Blida du 19 au 21 septembre courant au niveau du "Higher Institute of Sciences" de Bordj El-Kiffan, a précisé la même source. Cet événement s'inscrit dans "une démarche proactive visant à encourager l'innovation et le développement technologique au sein de la communauté étudiante", a ajouté le communiqué. Le Hackathon "Hackwave" a offert aux participants une expérience immersive où l'imagination et la technologie se rencontrent. Les équipes ont eu l'opportunité de collaborer, de partager des idées et de développer des projets concrets qui répondent aux problématiques relatives aux processus de SATIM, a fait savoir également la société. Dans ce cadre, les participants se sont lancés dans des défis stimulants, exploitant leur expertise pour résoudre des problèmes complexes rencontrés par la SATIM, visant à automatiser les systèmes et repousser les frontières de

la technologie. Selon la société, cet événement s'est déroulé dans une ambiance "électrique et un esprit collaboratif", soulignant que "les équipes étaient orientées, soutenues et coachées par des ingénieurs expérimentés de la SATIM, démontrant ainsi la volonté de faire évoluer l'écosystème numérique local, en supportant l'émergence de nouvelles idées, ainsi que des jurys experts de la société évaluant les solutions innovantes répondant aux optimisations des processus". Le club "IT Community", fondé en 2016 par des étudiants passionnés de l'Université Saâd-Dahlab de Blida, a pour mission de promouvoir l'informatique et les technologies numériques, l'intelligence artificielle et le data science. Cette année, il a organisé la deuxième édition de son Hackathon où les participants ont eu l'occasion de relever des défis autour de thématiques spécifiques, a-t-on rappelé de même source.

BOURSE D'ALGER

L'activité en baisse de 57,81 %

L'activité du parquet de la bourse d'Alger pour le mois d'août a enregistré une baisse par rapport au mois de juillet. En effet, le montant global des transactions s'est inscrit 186 276 636 DZD, soit une baisse de l'ordre de 57,81 % par rapport au mois de juillet, où il a été observé une valeur transigée globale de 441 599 430 DZD. En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 193 962 actions en mois de juillet, à 81 000 actions en mois de juillet, soit une baisse de l'ordre de 58,23 %. Pour rappel, l'activité du parquet de la bourse d'Alger pour le mois de juillet avait enregistré une baisse par rapport au mois de juin. En effet, le montant global des transactions s'est inscrit à 441 599 430 DZD, soit une baisse de l'ordre de 121,29

% par rapport au mois de juin, où il a été observé une valeur transigée globale de 977 224 560 DZD. En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 424 866 actions en mois de Juin, à 193 962 actions en mois de juillet, soit une baisse de l'ordre de 119,05 %. La Société de Gestion de la Bourse des Valeurs, sous la forme abrégée SGBV, sise au 27 Bd Colonel Amirouche Alger, est une société par actions au capital social de 485 200 000, 00 DA, créée par le décret législatif n°93-10 du 23 mai 1993 et constituée le 25 mai 1997 ; elle constitue un cadre organisé et réglementé au service des IOB en tant que professionnels pour leur permettre d'exercer leurs missions conformément aux lois et règlements en vigueur.

Depuis sa création, elle s'est attelée à mettre en place les dispositifs opérationnels et techniques nécessaires aux transactions sur les valeurs mobilières admises en Bourse. La SGBV prend en charge plusieurs activités comme l'organisation pratique de l'introduction en Bourse des valeurs mobilières ; l'organisation matérielle des séances de Bourse et la gestion du système de négociation et de cotation et la publication d'informations relatives aux transactions en Bourse et l'édition d'un Bulletin Officiel de la Cote (BOC). Les missions de la société sont exercées sous le contrôle de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB).

I.B.

ASSURANCES :

"El Djazair Takaful" entame la distribution de son excédent

La compagnie d'assurance "El Djazair Takaful" a entamé la remise des chèques représentant l'excédent d'assurance au profit des entreprises et des particuliers assurés, une opération qui se poursuivra dans les jours à venir pour inclure tous les participants concernés, a indiqué un communiqué de cette compagnie, repris par l'APS. "Après la clôture de l'exercice 2023 et la réalisation par le fonds des participants d'un excédent de près de 23% du total des cotisations dues, au titre de l'année 2023, El Djazair Takaful a entamé au cours de cette semaine la remise des chèques d'excédent d'assurance au profit des entreprises et des particuliers assurés, un processus qui se poursuivra dans les jours à venir pour inclure tous les participants concernés", lit-on dans le communiqué. Etant l'un des avantages de l'assurance Takaful conforme à la Charia islamique, l'excédent d'assurance est défini comme la différence entre les cotisations collectées auprès des assurés pendant une année et les indemnités versées pour les sinistres et dommages subis par ces derniers. "El Djazair Takaful" est l'une des deux compagnies spécialisées dans l'assurance Takaful en Algérie, avec "El Djazair El Moutahida Family Takaful", toutes deux créées en 2022, suite à la promulgation de textes juridiques encadrant cette activité en 2021. "El Djazair Takaful" est spécialisée dans l'assurance générale, tandis qu'"El Djazair El Moutahida Family Takaful" est principalement active dans le domaine de l'assurance Takaful Family.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère De La Santé

Etablissement Public Hospitalier De Meftah
Sous Direction Des Moyens Et Des Finances
NIF : 000709185084714

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

L'établissement public hospitalier de Meftah lance un appel d'offres National Ouvert avec exigence des capacités minimales pour acquisition des équipements médicaux réparties en lots comme suit :

- > Lot N° 01: Équipements de laboratoire.
> Lot N° 02: Équipements d'UMC.
> Lot N° 03: Équipements de chirurgie générale.
> Lot N° 04 : Équipements de médecine interne.
> Lot N° 05 : Équipements de gynéco obstétrique.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de l'établissement contre le paiement de la somme de trois mille (3.000,00) Dinars au niveau de bureau de trésorier communal de l'EPH Meftah, non remboursable à l'adresse suivante :

L'Etablissement Public Hospitalier de Meftah
Sous Direction des moyens et des finances
Bureau des marchés

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences des capacités minimales s'adresse aux :

- *01 Les fabricants, les importateurs, les grossistes et les détaillants disposants d'un Agrément ou autorisation délivré par le Ministère de la Santé ou du Ministère de l'industrie pharmaceutique en cours de validité.
*02 Ayant une attestation de bonne exécution, datées, signées et paraphées par un établissement public, conforme à l'appel d'offre.
*03 Ayant un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2021-2022-2023) :
- LOT N°01: pas moins de : 5 500 000.00DA
- LOT N°02: pas moins de : 3 500 000.00DA
- LOT N°03: pas moins de : 11 500 000.00DA
- LOT N°04 : pas moins de : 6 500 000.00DA
- LOT N°05 : pas moins de : 8 500 000.00 DA.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, comme ils peuvent être retenus pour un ou plusieurs lots.

Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci après :

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 01- Déclaration de candidature renseignée, datée, signée, et cachetée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint
02- Déclaration de probité renseignée, datée signée, et cachetée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint
03 - délégation du pouvoir renseignée, datée, signée, et cachetée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint
04- Statut de la société ;
05- Attestation de paiement des cotisations valide CNAS-CASVOS.
06- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :
a)- Capacités Professionnelles :
01- Agrément ou autorisation actualisé délivré par les services du Ministère de la Santé ou du Ministère de l'industrie pharmaceutique.
02- Certificat de qualité.
b)- Capacités Financières :
01- Chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2021-2022-2023)
02- Références Bancaires. (RIB).

c)- Capacités Techniques :

- *Moyen Humain :
Ingénieur ou titre équivalent en maintenance biomédical ou en électrotechnique, ou Technicien supérieur ou technicien en maintenance biomédical ou en électrotechnique. (Copie de diplôme de l'employé déclaré, accompagné de l'attestation d'affiliation (CNAS).
*Moyens matériels :
Joindre Copie de carte grise au nom du soumissionnaire ; police d'assurance en cours de validité ou Contrat de location couvrant toute la période de marché, police d'assurance en cours de validité + carte grise
*Références Professionnelles :
Une attestation de bonne exécution, datées, signées et paraphées par un établissement public, conforme à l'appel d'offre.
Le dossier constituant le dossier de candidature, doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée sur laquelle sera portée uniquement la mention :

NOTE TECHNIQUE :

- 01- Déclaration à souscrire renseignée, signée, cachetée (selon le modèle ci-joint renseigné, signé, cachetée et datée).
02- Cahier des charges daté, cacheté et signé par le soumissionnaire et doit porté la mention manuscrite « lu et accepté ».
03- Un mémoire technique justificatif selon le modèle ci-joint renseigné, signé, cacheté et daté.
04- Un engagement de délai de livraison et installation selon le modèle ci-joint renseigné, signé, cacheté et daté.
05- Un engagement de délai de garantie selon le modèle ci-joint renseigné, signé, cacheté et daté.
06- Un engagement de service après vente selon le modèle ci-joint renseigné, signé, cacheté et daté.
07- Un engagement de délai d'intervention selon le modèle ci-joint renseigné, signé, cacheté et daté.
08- Un engagement de formation d'utilisateurs et personnel chargé de la maintenance et selon le modèle ci-joint renseigné, signé, cacheté et daté.

Offre Financière

- 01- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint renseigné, signé, cacheté et daté.
02- Le bordereau des prix unitaires renseigné, signé, cacheté et daté
03- Le détail estimatif et quantitatif renseigné, signé, cacheté et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont inscrites dans des enveloppes séparées chaque enveloppe porte la mention Dossier de candidature* ; *Offre technique* ou *Offre financière* selon le cas des trois enveloppes

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme et ne porte que la mention suivante :

« A N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres »
Appel d'offres National Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales
N°...../2024

Objet : Acquisition, installation et mise en service des équipements médicaux.
Lot N°..... Objet :.....
Sous direction des finances et moyens
Bureau des Marchés publics

Le dépôt des offres sera le dixième jour à 13:00h, par référence à la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans la presse ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public -BOMOP- si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'ouverture des plis est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le jour même de dépôt à 13 h, à la sous direction des finances et moyens
Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance et ils restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la recherche Scientifique
UNIVERSITÉ AMAR TELIDJI - LAGHOUAT
NIF:41502000020030

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/BE/2024

Conformément à l'article N°: 46 de la loi N° 12-23 DU 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article N°65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, l'université Amar TELIDJI - Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/BE/2024 paru dans les quotidiens « L'Algérie » et « L'express » le 23 /07/2024 pour:

RENFORCEMENT D'EQUIPEMENTS DU RESEAU D'INTERNET (LOT UNIQUE) A L'UNIVERSITE DE LAGHOUAT

Qu'après l'analyse et l'évaluation des offres en fonction des critères de sélection indiqués dans le cahier des charges le projet a été attribué provisoirement comme suit :

Table with 6 columns: LOT, ENTERPRISE, MONTANT DE L'OFFRE EN DA, NOTE TECHNIQUE, DELAI DE REALISATION, OBS. Row 1: Lot unique, BERKANI OMAR, 35,462,000, 00, 31.00, 60 jours, Moins disante

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures sont invités à rapprocher de not service au plus tard trois (3) jours à compter de la première parution du présent avis. Tout soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics compétente dans un délai de 10 jours

L'EXPRESS DU 23/09/2024

ANEP : N° 2416029742

Facebook post from 'L'express le quotidien' with a large 'L'EXPRESS' header, profile picture, and text about President Tebboune's stance on foreign military bases in Algeria.

LES TOURISTES OPTENT POUR LES MAISONS D'HÔTES

Bou saâda, une destination en vogue pour la saison du tourisme saharien

La ville de Bousaâda, ou la cité du bonheur, comme on la surnomme, connaît, durant la saison du tourisme saharien, une affluence importante de touristes aussi bien nationaux qu'étrangers. Bien souvent, ils optent pour une formule de logement de plus en plus populaire, celle de l'hébergement chez l'habitant ou ce qu'on appelle les maisons d'hôtes.

Souvent surnommée "la cité du bonheur", Bou Saâda est un lieu fascinant, nichée à la porte du désert au sud de la wilaya de M'sila, qui se présente comme un véritable joyau, invitant les visiteurs à une immersion profonde dans l'histoire, la culture et la beauté des paysages pittoresques. Cette destination est en vogue pour la saison saharienne. La ville de Bou Saâda, connaît, en effet durant la saison du tourisme saharien, une affluence importante de touristes aussi bien nationaux qu'étrangers. Bien souvent, ils optent pour une formule de logement de plus en plus populaire, celle de l'hébergement chez l'habitant où ce qu'on appelle les maisons d'hôtes. De quoi vivre une expérience unique et intense et se rapprocher des traditions, des coutumes et du mode de vie des habitants. Bou Saâda possède en effet une variété de maisons d'hôtes offrant aux visiteurs une expérience d'hébergement authentique et chaleureuse.

Cette formule qui consiste à mettre à la disposition d'une personne ou d'un groupe de personnes une habitation avec prestations, contre paiement, semble, en effet, prisée par les touristes souhaitant passer des vacances dans la "cité du bonheur" à des prix



compétitifs, tout en profitant du confort d'une habitation aménagée, ainsi que de visites de divertissement et de découverte des monuments et historiques qui abondent dans la wilaya de M'sila, en général, et dans la commune de Bou Saâda, en particulier. Pour répondre à cette demande, certains habitants de la ville ont transformé leurs demeures en lieu privilégié pour recevoir des touristes. Des projets qui se sont développés car ils ne se limitent plus à fournir le gîte, mais s'étendent à la fourniture de

repas traditionnels très appréciés dans notre région, tels que le "Zviti" (plat se mangeant chaud, préparé à base de galette, de piments, d'ail, de tomates, parfumées à la coriandre fraîche et d'huile d'olive, le tout broyé dans un récipient traditionnel en bois appelé Mahras), la "Chakhchoukha", ou encore le "Aïch", ainsi qu'à des visites destinées à faire connaître les zones touristiques de Bou Saâda et à les promouvoir. Selon les autorités locales, cette formule a "permis de couvrir une partie des besoins

du parc hôtelier de la ville, connue pour son activité touristique", et "contribué à créer des emplois directs et indirects, notamment pendant les périodes de vacances". Les autorités locales s'efforcent d'exploiter cette formule d'hébergement chez l'habitant, de manière à promouvoir davantage le tourisme dans la région, et à suivre le rythme observé ces dernières années en matière de développement de ce secteur. La direction du Tourisme et de l'artisanat de la wilaya de M'sila œuvre à l'organisation

de cette activité, en délivrant des autorisations officielles d'exploitation au profit d'autant de demeures répondant aux conditions requises pour cette formule.

Une commission de wilaya chargée du suivi de l'opération, procède à l'inspection du lieu désigné pour l'exercice de l'activité touristique, et vérifier, préalablement à la délivrance d'un agrément, si toutes les conditions spécifiées dans la circulaire interministérielle (ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et ministère du Tourisme et de l'Artisanat), à l'exemple de l'obligation pour le requérant de posséder un titre de propriété et de la mise à disposition des visiteurs de tous les équipements nécessaires à leur séjour. Les facilitations nécessaires sont accordées personnes souhaitant investir dans cette formule, compte tenu de son importance en termes de services fournis aux touristes et de promotion des atouts touristiques de la région de Bou Saâda. La diversité des programmes touristiques accompagnant cette formule permet de profiter pleinement de la beauté de la région et de promouvoir le tourisme intérieur.

R.R.

KHENCHELA

Lancement de 240 logements publics locatifs

Les travaux de réalisation de 240 logements publics locatifs (LPL), inscrits au programme de l'exercice 2024, ont été lancés courant cette semaine dans les communes de Babar et Chechar, wilaya de Khenchela, selon le directeur local de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI). M. Riyad Abdelaiz a précisé qu'il s'agit d'un projet de 120 unités (LPL) retenu pour la commune de Chechar et d'un autre portant sur autant d'unités de même type pour la commune de Babar, dont les délais de réalisation ne dépasseront pas les 14

mois conformément aux dispositions de leurs cahiers des charges. Une enveloppe financière de 848 millions DA incluant les coûts de construction des logements et de réalisation des lots de routes et réseaux divers a été répartie entre les deux projets, selon la même source.

Ces deux projets s'inscrivent dans un programme de réalisation de 1.500 logements publics locatifs à travers 11 communes, retenu en 2024 pour la wilaya de Khenchela et dont la mise en œuvre a débuté progressivement

durant le second semestre de l'année en cours au terme des procédures administratives et légales requises, selon la même source.

Au cours du mois de juillet passé, la wilaya de Khenchela a connu la distribution de plus de 4.300 logements de diverses formules, dont 1.978 logements publics locatifs, 559 logements promotionnels aidés, 1.500 arrêtés d'aide au logement rural et 300 actes de lot constructible dans des lotissements sociaux, rappelle-t-on.

CRÉATION DE L'UGCA EN 1956

Une confirmation de la mobilisation du peuple autour de la Révolution et ses chefs

Le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans (UGCA), Issam Bedrissi, a affirmé samedi à Sétif que la création de cette Union le 13 septembre 1956 en application des décisions du congrès de la Soummam (20 août 1956) avait "confirmé la mobilisation du peuple avec toutes ses catégories autour de la glorieuse Révolution de libération et ses chefs". Dans son allocution à la maison de la culture Houari Boumediene à l'occasion du 68e anniversaire de la création de l'UGCA, le même intervenant a souligné que "cet épisode historique s'inscrit dans le

cadre du long combat et de la série de sacrifices consentis par toutes les composantes du peuple algérien", relevant que "la catégorie des commerçants a été aux premières lignes de l'affrontement contre l'occupation et a fourni à la Révolution argent, provisions et effectifs". De son côté, Kamel Khelil du département de l'histoire à l'université Mohamed Lamine Debaghine Sétif-2, a abordé la participation des commerçants et artisans à la Révolution algérienne, relevant que "l'organisation et l'encadrement des diverses classes de la société algérienne ont permis d'élargir la base militante et

jeté les fondements de la lutte syndicale". Tenue en présence du wali, Mustapha Limani, du président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI-El Hidab), Ali Mansouri, de moudjahidine, de commerçants, d'artisans, d'opérateurs économiques et de représentants de la société civile, la rencontre a donné lieu également à la présentation de témoignages vivants sur le rôle des commerçants et artisans algériens durant la Révolution et la grève des huit jours (28 janvier-4 février 1957) dont celui du moudjahid officier de l'ALN Liamine Djamaaoui.

MÉDÉA

Plus de 550 enfants handicapés rejoignent l'école

Plus de 550 enfants aux besoins spécifiques à Médéa intégreront les bancs de l'école du secteur de la Solidarité nationale pour l'année scolaire 2024-2025, selon la direction locale de l'Action sociale et de la solidarité (Dass). Les établissements, comme le Centre pour malentendants de Beni Slimane et plusieurs Centres psychopédagogiques, ouvriront leurs portes à ces jeunes élèves. 22 classes spéciales seront mises en place pour accueillir des enfants souffrant de légères déficiences mentales et auditives. De plus, une enveloppe de 90 millions de DA a été allouée pour soutenir les élèves issus de familles défavorisées, avec des trousseaux scolaires et des tabliers offerts pour alléger les dépenses des parents. Un total de 2.130 trousseaux scolaires a déjà été distribué aux élèves nécessitant, garantissant ainsi une rentrée réussie.

DGSN

Plan de sécurité préventif pour l'accompagnement de la rentrée scolaire

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis en place, à travers son territoire de compétence, un plan de sécurité préventif pour l'accompagnement de la rentrée scolaire 2024/2025 et ce, en coordination avec les autorités concernées, a indiqué samedi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

"Dans le cadre de ce plan, les unités opérationnelles veillent à garantir une circulation fluide, particulièrement lors des heures de pointe, au niveau des routes principales et secondaires connaissant un trafic routier dense notamment celles menant vers les établissements scolaires", précise le communiqué.

Dans ce sillage, les mêmes services, ont appelé les conducteurs à "éviter tout arrêt et stationnement devant les établissements éducatifs et de formation". A ce propos, la DGSN a lancé dimanche, une campagne nationale sur la sécurité routière en coordination avec le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN).

Placée sous le signe : "Ensemble pour une rentrée scolaire sans accidents", cette campagne est marquée par l'organisation d'activités de sensibilisation au profit des conducteurs notamment en ce qui concerne le respect du code de la route et la nécessité d'éviter l'excès de vitesse et les dépassements dangereux. La DGSN rappelle également les numéros verts 1548 et 17 ainsi que les supports numériques de la Police algérienne mis à la disposition des citoyens 24h/24h.

L'OMS APPELLE À UNE ACTION URGENTE DE HAUT NIVEAU

La résistance aux antimicrobiens menace d'annuler un siècle de progrès médicaux

L'OMS appelle à la lutte contre le fléau mondial de la résistance aux antimicrobiens, un phénomène qui pourrait nous ramener à l'ère pré-antibiotiques et des infections aujourd'hui traitables s'apparenteraient alors à des condamnations à mort.

La deuxième réunion de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens, qui aura lieu ce 26 septembre sera le principal événement officiel consacré à la santé de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies. En l'absence de mesures décisives, la résistance aux antimicrobiens causera davantage encore de souffrances au niveau mondial. La résistance aux antimicrobiens compromet la prévention et le traitement efficaces d'un nombre croissant d'infections dues à des bactéries, des parasites, des virus et des champignons. Il faut savoir que la résistance aux antimicrobiens survient lorsque les bactéries, les virus, les champignons et les parasites évoluent au cours du temps et ne répondent plus aux médicaments, rendant plus complexe le traitement des infections et augmentant le risque de propagation, de forme grave de la maladie et de décès. En conséquence, les médicaments perdent leur efficacité et les infections persistent dans l'organisme, augmentant le risque de transmission à d'autres personnes. Les antimicrobiens - comme les antibiotiques, les antiviraux, les antifongiques et les antiparasitaires - sont des médicaments utilisés pour prévenir et traiter les infections chez les êtres humains, les animaux ou les végétaux. On appelle parfois « super bactéries » celles qui développent une résistance aux antimicrobiens, mais cela concerne tous les micro-organismes. Il faut dire que la résistance aux antimicrobiens menace d'annuler un siècle de progrès médicaux. Elle pourrait nous ramener à l'ère pré-antibiotiques et des infections aujourd'hui traitables s'apparenteraient alors à des condamnations à mort », selon le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Il s'agit d'une menace pour tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu. C'est pourquoi il nous faut accélérer le mouvement et engager une action puissante et bien coordonnée. » En effet, les antibiotiques perdent de plus en plus leur efficacité au fur et à mesure de



la propagation de la résistance aux médicaments dans le monde, ce qui conduit à des infections de plus en plus difficiles à traiter et à des décès. Selon les experts, « il est urgent de mettre au point de nouveaux antibactériens, par exemple pour traiter les infections bactériennes à Gram négatif résistantes aux carbapénèmes figurant sur la liste OMS des agents pathogènes prioritaires. Toutefois, faute de modifier la manière dont les antibiotiques sont utilisés, tout nouvel antibiotique subira le même sort que les antibiotiques actuels et deviendra également inefficace. Le coût de la résistance aux antimicrobiens pour les économies nationales et les systèmes nationaux de santé est considérable, puisqu'elle a une incidence sur la productivité des patients et de leurs soignants en raison des hospitalisations prolongées et de la nécessité de prodiguer des soins plus onéreux et plus intensifs.

En l'absence d'outils efficaces pour la prévention et le traitement approprié des infections résistantes aux médicaments et faute d'amélioration de l'accès à des antimicrobiens - existants ou nouveaux - de qualité, le nombre de personnes dont le traitement échoue ou qui décèdent augmentera. Certains actes médicaux, comme les interventions chirurgicales (les césariennes ou la pose d'une prothèse de hanche, par exemple), la chimiothérapie anticancéreuse ou la transplantation d'organes, deviendront plus risqués.

Parmi les principaux facteurs contribuant à la résistance aux antimicrobiens, figurent l'usage abusif ou excessif de ceux-ci ; le manque d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH) pour les êtres humains et pour les animaux ; des mesures insuffisantes de lutte anti-infectieuse dans les établissements de soins de santé et les exploitations agricoles ; un accès insuffisant à des médicaments, des vaccins et des produits de diagnostic de qualité et d'un coût abordable ; le manque de prise de conscience et de connaissances du phénomène ; et les lacunes dans l'application de la législation. Pour rappel, la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies se déroule à un moment crucial, alors que le monde poursuit son redressement après la pandémie de COVID-19 et que l'on redouble d'efforts pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. En dépit d'avancées notables, les progrès vers les cibles de santé sont insuffisants, entravés par les crises humanitaires, sociales et climatiques actuelles. Des millions de personnes n'ont toujours pas accès aux services de santé vitaux, ce qui met en exergue les liens entre santé et développement durable.

R.S

CONSTANTINE

Ouverture du 3^e Salon national du livre avec la participation de 60 éditeurs

Le 3^e Salon national du livre de Constantine a été ouvert samedi après-midi à la maison de la culture Malek Haddad avec la participation de soixante (60) éditeurs. Cette manifestation culturelle s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant la promotion du livre et de la lecture à travers la programmation d'une série de rencontres autour du livre et autres expositions littéraires, ont indiqué les organisateurs. Dans un message de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji à l'ouverture de cette manifestation lue par son représentant, Tidjani Tama, directeur du livre et de la lecture publique, l'accent a été mis sur l'importance de "promouvoir l'industrie du



livre depuis l'édition jusqu'à le lecteur en passant par la distribution et l'innovation". La ministre qui a souligné dans son message la détermination de l'Etat à "recouvrir la place du

livre et de la lecture", a rappelé les efforts déployés dans ce sens en matière d'accompagnement des éditeurs et écrivains, l'organisation de grandes opérations de distribution de livre et du

Forum du livre, entre autres. Mettant l'accent sur le statut de Constantine considérée comme la " locomotive de la connaissance et des sciences en Algérie ", Mme. Mouloudji a considéré que le livre constitue " la vitrine de la scène nationale " d'où l'importance a-t-elle ajouté d'accorder tout l'intérêt à cette valeur sûre indispensable pour le développement et l'épanouissement des peuples. Placée sous le slogan " Constantine, portail de la civilisation ", la manifestation devant se poursuivre jusqu'au 28 septembre courant est marquée par l'exposition de plus de 16.000 titres et l'organisation d'une quarantaine d'activités (séminaires, pièces théâtrales, ateliers de formation, confé-

rences, et des séances de vente de livres dédiées par des intellectuels de renom des quatre coins du pays), a fait savoir le responsable de la communication du Salon, Hicham Mahieddine. Un espace d'animation dédié aux enfants et aux élèves figure également au programme de cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre du calendrier des rencontres autour du livre, approuvé par le ministère de la Culture et des Arts pour l'année 2024, a ajouté le même responsable. L'ouverture de la manifestation a été marquée par la présentation d'une pièce théâtrale autour des plumes de la ville de Constantine.

EN ÉTHIOPIE

« Le business tourne au ralenti » depuis l'effondrement de la monnaie locale

A la suite d'une libéralisation en juillet du birr, ce dernier s'est effondré en moins de deux mois. Jusqu'à présent ultra-contrôlé, son taux peut désormais être fixé librement par les banques commerciales.

Des vendeurs de vêtements dans le quartier historique de Merkato à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 14 septembre 2024. La scène se répète ces dernières semaines dans la petite boutique de Medanit Woldegebriel. Les vêtements pour femmes que cette vendeuse d'Addis Abeba importe de l'étranger sont devenus inaccessibles depuis que l'Éthiopie, deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, a procédé en juillet à une douloureuse libéralisation de sa monnaie. En moins de deux mois, le birr s'est effondré.

La situation empire. « Il n'y a plus de clients et le business tourne au ralenti », se plaint auprès de l'AFP Mme. Woldegebriel, 36 ans, propriétaire d'un magasin dans le tentaculaire marché du Merkato. Comme de nombreux pays, notamment africains, l'Éthiopie était déjà confrontée ces dernières années à une très forte inflation (jusqu'à 30 % en 2022 comparé à 2021), conséquence cumulée de la crise du Covid, de la guerre en Ukraine, mais aussi d'une sévère sécheresse et de la guerre au Tigré.

Et pour les 120 millions d'Éthiopiens, la situation a empiré depuis le 30 juillet, lorsque les autorités de cette économie encore largement dirigée ont annoncé une réforme du birr. Jusqu'à présent ultra-contrôlé, son taux peut désormais être fixé librement par les banques commerciales. Immédiatement, la Commercial Bank of Ethiopia (CBE), principale institution financière du pays détenue par l'Etat, avait abaissé de 30 % la valeur du birr face aux principales devises. Depuis, la valeur



de la monnaie éthiopienne n'a cessé de reculer (de 1 dollar pour 55 birr avant la libéralisation, à 112 aujourd'hui à la CBE) et s'est rapprochée du taux du marché noir, très dynamique dans le pays d'Afrique de l'Est. Les effets se sont vite faits sentir pour Medanit Woldegebriel, qui importe principalement ses vêtements de Turquie ou des Emirats arabes unis. « Cette robe qui coûtait 2 500 birr est désormais à 4 500. Ces chemises étaient vendues 1 500 birr, elles sont maintenant à 2 500 », énumère-t-elle. Des prix prohibitifs, dans un pays où 34,6 % de la population vit sous le seuil de pauvreté (moins de 2,15 dollars par jour), selon la Banque mondiale. Des étals de pommes de terre dans le quartier historique de Merkato à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 14 septembre 2024. - Amanuel Sileshi - Addis Abeba (AFP) Réforme « indispensable ». Tewodros Makonnen Gebrewolde, économiste spécialiste de l'Éthiopie pour l'International

Growth Centre (IGC), institution basée à Londres, reconnaît que « la pilule est dure à avaler sur le court terme ». Mais il estime que les effets seront bénéfiques sur le temps long. « Les autorités ont promis un meilleur accès pour les entreprises aux devises étrangères, ce qui va leur permettre d'augmenter leur productivité et ainsi de pouvoir produire davantage », note-t-il. Depuis des années, l'Éthiopie restreignait fortement l'accès des entreprises aux devises étrangères, en raison d'une pénurie structurelle liée à sa grande dépendance aux importations. Ces dernières (carburants, produits manufacturés, etc...) s'élevaient à 23 milliards de dollars en 2023, contre 11 milliards de revenus d'exportations (fleurs, thé, café...), selon des données de la Banque mondiale. En conséquence, de nombreuses entreprises ne tournaient pas à plein ces dernières années, manquant de matières premières ou de machines importées. Décri-

vant cette réforme comme « indispensable » lors de son annonce, le Premier ministre Abiy Ahmed a, lui, insisté sur l'effet d'attractivité attendu pour l'économie éthiopienne, en levant « les contraintes sur l'investissement du secteur privé et la croissance ». Une autre conséquence attendue devrait être de dynamiser les exportations, grâce à une monnaie plus compétitive. Programme d'aides. De plus, en raison des restrictions, une partie des exportations étaient détournées ces dernières années via des réseaux de contrebande, selon Tewodros Makonnen Gebrewolde. « La libéralisation devrait les ramener vers les canaux officiels, ce qui signifie une augmentation des recettes », affirme l'économiste. La réforme du change était attendue depuis de nombreuses années par les institutions internationales, FMI et Banque mondiale en tête, alors que les autorités éthiopiennes s'y sont longtemps refusées. Quelques jours après cette annonce, le FMI a accordé un programme d'aides de 3,4 milliards de dollars sur quatre ans, suivi par la Banque mondiale (plan de financement de 1,5 milliard). Mais les Éthiopiens sont encore loin de voir les fruits de ces réformes. Abrish (le prénom a été changé) finit ses courses dans les venelles de Merkato : « Tous les produits sont plus chers qu'il y a plusieurs semaines », déplore ce fonctionnaire. « Sans notre famille qui vit à l'étranger et qui peut nous envoyer des devises étrangères, nous ne pourrions pas survivre », précise-t-il.

Avec AFP

USA 2024

Trump refuse un nouveau débat avec Harris

« Il est trop tard pour organiser un nouveau débat, le vote a déjà commencé », a balayé l'ancien président, en référence au début du vote par anticipation dans certains Etats du pays. La vice-présidente avait proposé quelques heures plus tôt à son adversaire républicain une confrontation le 23 octobre, sur CNN. « J'espère que Donald Trump se joindra à moi », avait-elle lancé sur X. De l'avis général, c'est bien elle qui a dominé leur échange du 10 septembre, en ne cessant d'attirer son rival sur les sujets les plus susceptibles de blesser son ego - la participation à ses meetings, les désaffections de ses anciens alliés politiques, sa réputation internationale...

« Gagné ». Cela n'a pas empêché Donald Trump d'affirmer qu'au contraire c'est lui qui avait « gagné » le débat, tout en attaquant l'impartialité des deux journalistes d'ABC qui ont animé les échanges. Le candidat républicain avait déjà participé à un duel avec Joe Biden en juin, catastrophique pour le président démocrate.

Quelques semaines plus tard, le dirigeant octogénaire avait décidé de jeter l'éponge au profit de sa vice-présidente - un des plus grands bouleversements politiques de l'histoire américaine.

Depuis le retrait de Joe Biden, l'issue de la présidentielle est plus incertaine que jamais. Donald Trump et Kamala Harris sont au coude-à-coude dans plusieurs des sept Etats-clés où tout va probablement se jouer.

Tentatives d'assassinat. Le septuagénaire républicain, visé par deux tentatives d'assassinat présumées, était samedi dans l'un d'entre eux, la Caroline du Nord pour un meeting de campagne. S'exprimant derrière une imposante vitre pare-balles, le candidat a prédit, plein d'aplomb, « sa victoire » à l'élection. Avant de se lancer dans de nouvelles diatribes anti-immigration, accusant sans fondement « les migrants d'attaquer des villages et des villes à travers tout le Midwest ». Puis de promettre à la foule que les Etats-Unis « atteindraient Mars d'ici la fin de son mandat », et d'es-

quisser des petits pas de danse, pour le plus grand plaisir de ses partisans.

L'ancien président a remporté cet Etat du sud-est du pays, bordé par l'Atlantique, lors de son duel avec Joe Biden en 2020. Mais sa nouvelle rivale Kamala Harris compte sur les Afro-Américains et les jeunes, deux électors remotivés par sa candidature, pour s'y imposer.

D'autant que Donald Trump pourrait souffrir d'un scandale visant un candidat au poste de gouverneur, que le milliardaire républicain a longtemps ardemment soutenu. Mark Robinson, qui ambitionne de devenir le premier gouverneur noir de cet Etat, est accusé, d'après CNN, d'avoir publié des messages controversés, sur le nazisme ou l'esclavage, publiés sur un site pornographique dans les années 2010.

Si la présidentielle se déroule le 5 novembre, l'Amérique a en réalité déjà commencé à voter. Des bureaux de vote ont ouvert vendredi pour le début du vote anticipé en Virginie, au Minnesota et dans le Dakota du Sud.

SOUDAN

L'ONU dénonce le calvaire des femmes et des filles « dépouillées »

De retour du Soudan, une responsable de l'ONU a décrit vendredi dernier le calvaire des femmes et des filles « dépouillées de leurs besoins élémentaires », dénonçant notamment le manque d'accès de l'aide humanitaire dans un pays en guerre. Des femmes et des enfants ayant fui les combats, dans une clinique de fortune gérée par une ONG à Gedaref, au Soudan, le 6 juillet 2024. « Je travaille depuis 30 ans à l'ONU, principalement dans le domaine humanitaire. Et nous savons que la guerre est horrible, mais c'est l'une des situations les plus horribles dont j'ai été témoin », a déclaré lors d'un point presse vidéo depuis la Jordanie Laila Baker, directrice régionale pour les pays arabes du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA). « Si je vous décris la situation sur le terrain de femmes et de filles dépouillées de leurs besoins élémentaires...

Représentez-vous des milliers de femmes entassées dans un abri sans eau propre, sans hygiène, sans assez à manger pour leur prochain repas, sans soins médicaux », a-t-elle ajouté, de retour de Port-Soudan. Récit « terrible ». Une guerre oppose depuis avril 2023 l'armée, dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane, aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) de son ex-adjoint, le général Mohamed Hamdane Daglo. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement de plus de 10 millions de personnes, selon l'ONU. « Ce conflit plante un pieu dans le cœur du Soudan », a lancé Laila Baker, dénonçant le sous-financement et le manque d'accès de l'aide humanitaire.

Avant de raconter un moment qui l'a « particulièrement touchée », alors qu'elle était assise par terre avec des femmes dans un abri surpeuplé de Port-Soudan. Sana, jeune femme de 20 ans « timide », « a très doucement murmuré à mon oreille : j'ai été violée ». Violée en fuyant Khartoum où elle a tout perdu, a raconté l'humanitaire onusienne, la voix tremblante en évoquant ce récit « terrible ». « Elle a souffert pendant 15 mois, 15 mois de silence et de douleur avant d'arriver dans ce centre où elle a pu recevoir un soutien psychologique et rencontrer d'autres femmes dans sa situation, commencer à reconstruire sa vie », a continué Laila Baker. « J'ai entendu d'innombrables histoires tragiques de femmes et de filles comme Sana », a-t-elle insisté. Qui ont fui Khartoum, le Darfour ou d'autres régions touchées par la guerre. Et elle a vu de ses « propres yeux » à Port-Soudan, où la situation est probablement meilleure qu'ailleurs dans le pays, « des bébés entassés à deux ou trois dans des couveuses », « des salles d'opérations sans moyens de prévention des infections ».

LIGUE DES CHAMPIONS (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE/ RETOUR)/MCA 2-USM 0

Le «Doyen» passe dans la douleur

Le Mouloudia d'Alger a réussi à se qualifier à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, après son succès laborieux sur le score de (2/0), face aux Tunisiens de l'US Monastir, qui les ont bousculés et leur ont fait verser des sueurs froides.



Les Vert et Rouge qui s'étaient inclinés sur le score d'un but à zéro au match aller au stade de Radès se devaient de l'emporter avec deux buts d'écart, ce qui s'est réalisé, non sans difficulté au stade flambant neuf de Ali Ammar à Douéra, plein à craquer et qui accueillait le premier match du «Doyen» dans cette enceinte qui a lui été octroyé par l'Etat algérien. Voulant à tout prix trouver le chemin des filets pour tout au moins égaliser par rapport au match aller, les Vert et Rouge se créeront de multiples occasions mais sans pour autant trouver la brèche, surtout que l'US Monastir avait bien verrouillé sa surface. Ni Naïdji, ni Messousa, qui a

bénéficié des faveurs du coach Beaumelle pour ce match après avoir bien réussi son entrée en cours de jeu à l'aller, n'ont pu marquer. La première mi-temps se terminera, d'ailleurs, sur un score de parité et une légère déception chez les fans du MCA qui s'attendaient à un meilleur rendement. En seconde période, le technicien français tentera de revoir ses cartes et effectuera quelques réglages dans le groupe, et cela a permis à l'équipe de se relancer. Après plusieurs tentatives, le Mouloudia bénéficiera d'un coup-franc à la 71e que bottera le buteur du club, Naïdji, et qui fusillera le portier tunisien qui

regardait, impuissant, le ballon se dirigeait au fond des filets. Ce but enflammera les tribunes du stade Ali Ammar et les supporters croyaient désormais à la possibilité d'arracher cette qualification, même s'ils savaient que cela n'allait pas être une sinécure. Ainsi, il a fallu attendre la 80e pour voir le MCA valider sa qualification avec un but du capitaine de Monastir, Moses, contre son camp, de la tête sur une touche de Halaimia. Le club algérois avait la possibilité de porter son avance à trois buts, avec un penalty lui étant accordé après le fauchage de l'attaquant Bayazid dans la surface et que le jeune Messousa

n'arrivera pas à transformer en but. Le «Doyen» passera donc en phase de poules et rejoindra l'autre représentant algérien dans cette compétition, le CRB qui avait décroché sa qualification la veille.

DES PSEUDO-SUPPORTEURS ONT GÂCHÉ LA FÊTE

Par ailleurs, la fin du match se déroulera en queue de poisson avec ce qui s'est passé dans les tribunes du stade Ali Ammar. En effet, certains pseudo-supporteurs, ont gâché la fête en lançant des projectiles vers le terrain, avec des bouteilles en plastique et même des fumigènes. On apercevra même certains d'entre eux saccager des sièges des tribunes. C'est encore une fois regrettable que ce genre de scène se passe sur nos stades, d'autant plus qu'il s'agit d'un stade tout neuf et qui est maintenant la propriété du club qui a la responsabilité de le remettre en l'état. Il faudra désormais mettre le holà à ce genre de comportement nuisible et corriger comme il se doit les fauteurs de trouble qui ne doivent pas sévir encore une fois dans nos stades.

Marouane A.

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2025/ TOGO-ALGÉRIE

Les Verts se déplaceront à Lomé en vol charter

La Fédération algérienne de football a annoncé que le déplacement de la sélection nationale à Lomé se fera "à bord d'un vol charter", en prévision de sa confrontation contre le Togo, dans le cadre de la quatrième journée (Groupe E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025), prévue le 14 octobre prochain, à 16h00 (heure locale) (17h00 algérienne). Le déplacement des Verts sera précédé d'un stage bloqué, qui débutera le 7 octobre, et surtout

du match de la troisième journée de ces qualifications de la CAN-2025. Ce sera contre cette même équipe du Togo, dans la soirée du 10 octobre, à partir de 20h00, au stade du 19-Mai 1956 d'Annaba. "Le Bureau Fédéral soutient et encourage l'équipe nationale pour réaliser des résultats positifs et s'engage à mobiliser tous les moyens humains et matériels pour qu'elle atteigne ses objectifs" a ajouté la FAF dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. A l'issue

des deux premières journées de compétition, l'Algérie est solidement en tête du Groupe (E) avec six points, devant le Togo (2 pts), au moment où la Guinée équatoriale et le Libéria ferment la marche, avec un point chacun.

Les deux autres pensionnaires du Groupe (E), la Guinée équatoriale et le Liberia s'affronteront également en aller et retour pendant cette date Fifa allant du 7 au 15 octobre 2024.

ES TUNIS

Triplé de Youcef Belaïli

Une semaine après son doublé au stade de Radès, Youcef Belaïli fait mieux en s'offrant un triplé dans le même stade et face au même adversaire pour se qualifier en phase de poules de la Champions League. L'artiste passeur le premier but aura régalé

son public avec un triplé de toute beauté pour une victoire sans appel 8-0 face à une faible équipe Ghanéenne de Nsoatreman. Sur le premier but il sollicite le une-deux avant d'aligner le gardien d'une très belle frappe. Sur le second,

servi sur la droite, il élimine le gardien d'un petit crochet puis s'en va conclure. Enfin sur le troisième but dans un face à face avec le gardien, Belaïli le trompe de nouveau d'un joli lob en pichenette.

QATAR

Atal toujours pas qualifié en championnat

Bien qu'il ai déjà débuté avec Al Sadd en Champions League Asiatique, Youcef Atal ne peut toujours pas jouer dans le championnat du Qatar.

Le latéral droit algérien âgé de 28 ans qui a signé un contrat de deux ans avec l'ancien club de Bounedjah, n'a pas pris part au match au sommet entre Al

Duhail et Al Sadd qui s'est joué avant-hier. En effet Al Sadd compte dans son effectif pas moins de 12 étrangers, dont 7 sont inscrits pour participer à la Qatar Super League. Il se trouve que la fédération qatarie n'autorise pas plus de 7 joueurs inscrits en même temps. Actuellement six des sept joueurs inscrits sont

sur la feuille de match. Al Sadd a recruté six nouveaux joueurs étrangers cet été, dont deux espagnols et deux algériens, le défenseur de l'USMA Bounacer, actuellement blessé et Youcef Atal. Il faudra attendre le départ d'un joueur étranger pour que l'ancien joueur de 'OGC Nice puisse être inscrit.

2^E TOUR PRÉLIMINAIRE (RETOUR) DE LA COUPE DE LA CAF

Le CSC qualifié pour la phase de poules

Le CS Constantine s'est qualifié samedi soir pour la phase de poules de la Confédération africaine de football (CAF) en battant sur le stade Chahid Hamlaoui de Constantine le club ghanéen Nsoatreman FC sur le score de 1-0 (première mi-temps 1-0) dans un match comptant pour la phase retour du 2ème tour préliminaire de la coupe de la CAF. L'ultime but de la partie marqué par le CSC a été signé Zakaria Benchaa (19') suite à un tir très précis depuis la surface de réparation. Au début de la première mi-temps, les deux vis-à-vis se sont tâtés le pouls mutuellement et tenté chacun de prendre le contrôle du milieu de terrain et de garder le ballon le plus longtemps possible optant pour les passes courtes. Toutefois, les sociétaires du CSC ont été plus entreprenants et ont fini par dominer le jeu. Dans une offensive collective lancée depuis le milieu et grâce à une passe concluante du capitaine Brahim Dib, l'attaquant Zakaria Benchaa est parvenu à loger la balle par un tir puissant dans les filets du gardien ghanéen Ferdinand Sabi Acquah. Durant le dernier quart d'heure de la première mi-temps, la cadence du jeu s'est atténuée hormis quelques timides tentatives des constantinois pour creuser l'écart jusqu'au sifflet de l'arbitre zimbabwéen Thabani Ruzario.

Au début de la seconde manche, les deux entraîneurs ont procédé à des changements mais les compagnons du capitaine du club constantinois Brahim Dib ont réussi à préserver leur avance sur leurs adversaires en imposant leur jeu et discipline tactique que les joueurs du Nsoatreman FC n'ont pas réussi à suivre malgré la solidité de leur défense. Les dernières minutes du match ont été les plus haletantes du côté du CS Constantine qui a jeté tout son poids dans des assauts successifs pour marquer un second but ratant plusieurs opportunités repoussées par une défense ghanéenne très soudée terminant le match sur le score de la première mi-temps qui assure au CSC un billet pour la phase de poules de la CAF.

UNE DÉCISION PRISE PAR LA FAF

L'EN ne participera pas à la 8^e édition du CHAN

L'Algérie ne participera pas à la 8^e édition du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), qui sera organisée conjointement par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, du 1er au 28 février 2025, a annoncé samedi soir, la Fédération algérienne de football (FAF).

"Le bureau fédéral a pris la décision de ne pas participer à cette compétition et de réorienter les efforts et moyens en direction des jeunes catégories, masculines et féminines", indiqué un communiqué de l'instance fédérale publié sur son site officiel à l'issue de la réunion de son BF en session ordinaire

ESPAGNE

Le Real Madrid renverse l'Espanyol Barcelone

Mené 1-0 à la 54^e minute sur la pelouse du Santiago Bernabéu, le Real Madrid, champion d'Espagne en titre, a finalement renversé le promu de l'Espanyol Barcelone (4-1), samedi soir, lors de la sixième journée de Liga, où Kylian Mbappé a été à nouveau décisif. Le club madrilène (2e, 14 points), invaincu depuis 38 matchs en championnat, met ainsi la pression sur son grand rival le FC Barcelone (1er, 15 points), leader invaincu jusque-là.

Largement dominateur et plus convaincant que lors de ses dernières sorties, le Real s'est réveillé en seconde période sous l'impulsion du Brésilien Vinicius Junio. Après l'ouverture du score des Catalans contre le cours du jeu sur un but contre son camp du gardien belge Thibaut Courtois (54e, 1-0). C'est d'abord l'insaisissable Dani Carvajal qui a égalisé sur une situation similaire de l'autre côté du terrain (58e, 1-1), avant que Vinicius n'offre le ballon du 2-1 à son compère Rodrygo d'un extérieur du pied sublime (75e, 2-1). Servi dans la surface par Kylian Mbappé, "Vini" a creusé l'écart quelques instants plus tard (78e, 3-1) et a laissé à l'attaquant français le luxe de transformer le penal-

ty obtenu par Endrick (90e, 4-1) et signer un quatrième but en six rencontres de championnat. "Je pense que c'était un bon match, nous avons bien réagi après le but de l'Espanyol, nous avons beaucoup mieux joué, nous avons eu plus d'occasions et je suis content", a déclaré l'entraîneur italien Carlo Ancelotti en conférence de presse. "Ce soir nous avons joué beaucoup plus vite, en nous projetant plus vite vers l'avant, avec de meilleurs mouvements... La mobilité est une arme essentielle... Petit à petit, nous revenons à notre meilleur niveau", a-t-il estimé.

GÉRONE TOMBE ENCORE, VALENCE GAGNE ENFIN

Battu de justesse mercredi lors de ses débuts en Ligue des champions face au Paris Saint-Germain (1-0), Gérone a concédé une troisième défaite consécutive toutes compétitions confondues sur la pelouse de Valence (2-0). Humiliés à domicile par leur voisin barcelonais le week-end dernier (4-1), les Catalans se sont inclinés une nouvelle fois à Mestalla face à des Valenciens opportunistes, qui lancent enfin leur saison avec ce premier succès en six rencontres. Les locaux ont fait basculer la rencontre en l'espace de deux minutes en seconde période, avec deux buts coup sur coup, l'un contre son camp du défenseur central Juanpe (56e, 1-0), l'autre de l'attaquant Dani Gomez (58e, 2-0). Gérone, surprenant troisième l'an passé, chute à la treizième place (7 points), tandis que Valence (18e, 4



points) gagne provisoirement deux places au classement. La Real Sociedad (16e, 5 points), qui vit un début saison compliqué, a été incapable de s'imposer chez le promu Valladolid (0-0), enchaînant un quatrième match sans victoire en championnat.

ITALIE

Naples neutralise la Juventus et prend confiance

Il faudra compter sur Naples cette saison dans le Championnat d'Italie: après la catastrophique défense de son titre la saison dernière, le Napoli a conforté son statut de prétendant aux premiers rôles en frustrant (0-0) la Juventus Turin dans son stade. Pour ses retrouvailles avec son ancien club, comme joueur (1991-2004) puis comme entraîneur (2011-14), Antonio Conte n'a pas fait de sentiment. L'ex-sélectionneur de l'Italie, aux commandes du Napoli depuis juin, a infligé à la Juve un troisième nul consécutif dans un duel d'une grande intensité. C'est même son équipe qui s'est créé les occasions les plus nettes par Romelu Lukaku (45+1e), dont la tête à bout portant a été détournée en extremis par Michele Di Gregorio, et une frappe de Matteo Politano, juste au-dessus

de la transversale turinoise (55e). Sous sa direction, le Napoli, qui a connu trois entraîneurs la saison dernière pour finir à une piètre 10e place, vient d'engranger dix points lors de ses quatre derniers matches. Quatre jours après sa démonstration en Ligue des champions contre le PSV Eindhoven (3-1), la Juve espérait renouer avec la victoire en championnat après des 0-0 à domicile face à l'AS Rome et à Empoli. Si l'équipe de Thiago Motta n'a toujours pas encaissé de but en championnat, elle a encore manqué d'inspiration en attaque, à l'image de Dusan Vlahovic, guère en vue.

MINUTE DE SILENCE

"Ce résultat ne me satisfait pas, mais on va dans la bonne direction", a assuré Motta.

Au classement de la Serie A dominée provisoirement par l'inattendu Torino (11 pts), vainqueur à Vérone vendredi (3-2), Naples reste 3e (10 pts) et la Juventus 4e (9 pts). Dans l'après-midi de samedi, le promu Venise a signé sa première victoire de la saison face au Genoa (2-0) et a bondi à la 14e place (4 pts). Dans la dernière rencontre de la journée, précédée comme toutes celles du week-end d'une minute de silence en mémoire de l'ancien international italien Toto Schillaci décédé cette semaine à 59 ans, Lecce menait 2 à 0 face à Parme, avant que le promu, réduit à dix, comme Lecce, ne marque deux fois dans le temps additionnel. Lecce est 13e avec cinq points, Parme 11e.

ANGLETERRE

Liverpool en marche avant

Liverpool a remis les pendules à l'heure samedi soir contre Bournemouth (3-0) à Anfield, théâtre d'une défaite surprise le week-end dernier. Les "Reds" ont repoussé le mauvais souvenir de Nottingham Forest (0-1) avec une pluie de buts tombée en première période sous le soleil de Liverpool.

Après cinq journées, l'équipe du nouvel entraîneur Arne Slot a amassé quatre victoires, inscrit dix buts et n'en a concédé qu'un seul. Au classement, Liverpool pointe au premier rang avec douze points, autant que le quadruple tenant du titre Manchester City (2e, 12 pts). Le top-4 est complété par Aston Villa (3e, 12 pts), renversant contre Wolverhampton (3-

1), et par Chelsea (4e, 10 pts), venu chercher à West Ham (3-0) une troisième victoire en autant de matches à l'extérieur. A Liverpool, les chouchous d'Anfield Road ont repris leur marche en avant avec une victoire rapidement esquissée contre les "Cherries" de Bournemouth, avalés en deux minutes par un doublé de Luis Diaz.

L'ailier colombien a réceptionné à merveille une longue passe d'Ibrahima Konaté avec un contrôle orienté de la cuisse qui lui a permis de contourner le gardien espagnol Kepa, parti à l'abordage (26e, 1-0). Trent Alexander-Arnold l'a mis ensuite sur les rails du doublé, qu'il a réalisé après un contrôle du droit et un tir du

gauche (28e, 2-0). La belle première période des "Reds" s'est prolongée avec un but audacieux de Darwin Nunez (37e, 3-0). L'équipe d'Arne Slot a géré son avance en seconde période, lors de laquelle l'attaquant italien Federico Chiesa a fait sa première apparition en Premier League. L'ancien de la Juventus Turin, volontaire, s'est vu priver d'un premier but par un poteau récalcitrant (78e). Autre membre du podium, Aston Villa a mis le turbo en fin de match pour renverser une équipe de Wolverhampton en tête après 25 minutes. Les "Villans", chez eux, ont finalement fait craquer leurs visiteurs grâce à Ollie Watkins (73e), Ezri Konsa (88e) et John Duran (90e+4).

ALLEMAGNE

Le Bayern facile vainqueur à Brême

Le Bayern Munich a facilement continué son sans-faute, avec une nouvelle large victoire samedi contre le Werder Brême 5-0, dont un doublé de sa recrue Michael Olise, lors de la quatrième journée du championnat d'Allemagne. Guidés par un excellent Michael Olise (2 buts, 2 passes décisives), les joueurs de Vincent Kompany ont logiquement enchaîné une quatrième victoire en autant de matches de championnat, face au Werder (10e) qui a connu lui sa première défaite de la saison. Après leur victoire impressionnante en Ligue des champions mardi à domicile face au Dinamo Zagreb (9-2) mardi, les Bavarois ont complètement asphyxié les joueurs du Werder Brême qui ont paru sans solution face à un pressing étouffant. Michael Olise, international français de 22 ans, s'est régalé face à l'arrière garde des Vert et Blanc en inscrivant un doublé (24e, 61e). Pour le premier, il est venu conclure d'un subtil extérieur du pied un mouvement limpide issu d'une récupération de balle haute. Ensuite il a offert une première passe décisive à son coéquipier Jamal Musiala (2-0, 32e) après avoir dribblé trois défenseurs dans la surface adverse. A la 57e, c'est à nouveau lui qui a trouvé en retrait son coéquipier anglais, Harry Kane, meilleur buteur du championnat (5 buts), après un mouvement offensif de grande classe. Puis trois minutes plus tard (60e) il a parachevé son œuvre en trouvant la lucarne adverse de son pied gauche. Serge Gnabry a clos le calvaire du gardien Michael Zelterer, complètement abandonné par sa défense, d'une belle frappe enroulée du droit (65e).

FRIBOURG 2^e

Heidenheim, promu en 2023 et surprise de ce début de saison, a connu un rude retour à la réalité. Après le Borussia Dortmund (4-2) le week-end dernier, c'est Fribourg qui l'a corrigé 3 buts à 0. Fribourg, avec 9 points s'est hissé à la deuxième place du classement. L'Eintracht Francfort, vainqueur à domicile du Borussia Mönchengladbach (2-0) en fin d'après-midi, est troisième à égalité de points avec Fribourg et à deux longueurs du Bayern.

L'ARTISTE PEINTRE BACHIR BENCHEIKH RESTITUE LA BEAUTÉ DES PAYSAGES ALGÉRIENS

Voyage vers la « Nature »

Mettant en rapport l'individu avec son environnement, l'artiste rappelle l'importance et la nécessité de préserver la nature et les écosystèmes, la tradition ancestrale garante de l'identité nationale, ainsi que la valorisation du travail, mis en exergue dans des conceptions dénotant clairement son amour intarissable pour l'Algérie.

L'exposition de peinture "Nature", de l'artiste peintre Bachir Bencheikh se poursuit à la galerie Aïcha-Haddad à Alger, sublimant la beauté des sites et des paysages naturels d'Algérie, lieux de mémoire et d'histoire, témoins de la richesse et de la variété du patrimoine culturel algérien. Une trentaine de tableaux encadrés et aux formats moyens, mettent en scène des situations de vie des paysans travaillant la terre ou à la maison, accomplissant des tâches devenues rituelles qui renvoient à un mode de vie ancestral, inscrit dans les us et coutumes. Peignant dans le détail différents sujets, à l'instar d'un couple de paysans dans le champ, une vieille maison d'un artiste, la récolte des olives, des chasseurs guettant les lièvres, ou encore une belle nature au bord d'une source, Bachir Bencheikh excelle dans la recherche des couleurs, qu'il nuance judicieusement. Utilisant la technique de l'huile sur toile, l'artiste inscrit ses œuvres dans le courant de l'art figuratif, invitant le visiteur à une belle randonnée onirique, à travers des toiles mettant en



valeur la splendeur des lieux en mettant en rapport l'individu avec son environnement, l'artiste rappelle l'importance et la nécessité de préserver la nature et les écosystèmes, la tradition ancestrale garante de l'identité nationale, ainsi que la valorisation du travail, mis en exergue dans des conceptions dénotant clairement son amour intarissable pour l'Algérie. Entre ville et ruralité, Bachir Bencheikh restitue dans ses œuvres les parfums et les senteurs des cités et des champs, à travers des femmes et des hommes se livrant aux tâches domestiques et à d'autres en dehors de leur

foyer. A travers d'autres titres encore évocateurs, à l'instar de la place des Martyrs vue sur l'Amirauté, Bab El Oued, un paysage aux peupliers, le printemps, la vallée de la Soummam, la fileuse, jour de marché ou encore le travail traditionnel,

l'artiste rend la beauté de l'Algérie dans de belles poésies muettes. Ouverte le 9 septembre dernier, l'exposition de peinture "Nature" est visible jusqu'au 1^{er} octobre prochain.

I.M./avec Agence

L'OPUS DE BENCHENEB

Un livre pour l'érudition et la mémoire collective des Algériens

"Le long chemin jusqu'aux accords d'Evian - Souvenirs de Suisse (1960-1962)", est une bande dessinée relatant l'histoire et la progression des négociations d'Evian entre l'Algérie et la France coloniale, qui ont mis fin à 132 ans de colonisation et abouti, en premier lieu, à un cessez-le-feu proclamé le 19 mars 1962. Paru aux éditions Barzakh, l'ouvrage de la bédéiste algérienne, Bouchra Mokhtari, est un récit basé sur le scénario de l'historien suisse Marc Perrenoud, puisé des mémoires de protagonistes ayant participé à ces négociations ainsi que des documents historiques qu'il a collectés. En 47 planches en noir et blanc, la dessinatrice puise dans le récit de Marc Perrenoud, pour retracer de façon chronologique le long chemin parcouru par les représentants algériens du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA). Rencontres, ruptures, reprises de négociations, le scénario replonge dans l'atmosphère tendue de ces entretiens, entamés en 1960 à Melun, près de Paris, pour aboutir, deux ans plus tard, aux pourparlers d'Evian, couronnés par des accords signés le 18 mars. Des premiers contacts, entamés en 1960, en passant par des réunions officielles tenues dans des hôtels en Suisse, jusqu'aux pourparlers, organisés du 7 au 18 mars 1962 à Evian, cette bande dessinée restitue les principales étapes de ces négociations. Personnalités politiques, algériennes, françaises et suisses, sont représentées dans leurs traits et gestes. Ferhat Abbas, premier président du GPRA, Krim Belkacem, chef de la délégation algérienne, Ahmed

Boumendjel et Tahar Boulahrouf, sont ressuscités dans les dialogues de cet album, au côté de diplomates et émissaires français comme Louis Joxe, Georges Pampidou, et suisses aussi dont Olivier Long. Le scénariste a fait aussi la part belle au rôle "facilitateur" des autorités helvétiques qui ont accueilli et hébergé les représentants du GPRA, en revisitant de hauts lieux chargés d'histoire le palais fédéral-siège du gouvernement suisse, et les hôtels qui ont abrité émissaires et rencontres. L'ouvrage met également en relief le rôle important des médias helvétiques et européens, qui ont accordé un grand intérêt à ces négociations. La couverture de la BD est illustrée de photos dont celle de la délégation algérienne à Evian, conduite par Krim Belkacem, descendant d'un hélicoptère suisse. Dans sa préface, le cinéaste et photographe suisse, Jean Mayerat, militant qui a soutenu la cause algérienne, a souligné que cet ouvrage révèle "les aléas tour à tour plein d'espoir ou chargés par l'angoisse de la rupture d'un parcours de négociations aux enjeux tragiques".

Pour Bouchra Mokhtari, cette première expérience de BD historique, est un "défi" qui l'a initiée au filon historique, après des expériences antérieures dans le genre comique. Auteure de la bande dessinée "Les aventures de Zozo la bourrique", primé au Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA), elle a participé à plusieurs projets collectifs dont "Kronikers" avec le bédéiste belge, Etienne Shröder.

I.M./Agence presse service

OPÉRA D'ALGER

Ouverture des inscriptions pour les ateliers de formation

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh a annoncé l'ouverture des inscriptions aux ateliers de formation et de perfectionnement dans plusieurs spécialités artistiques, à partir du 22 septembre courant, et ce dans le cadre de la saison 2024/2025, indique un communiqué de l'Opéra. "En prévision du lancement de la nouvelle année de formation, l'Opéra d'Alger annonce la reprise de ses ateliers de formation et de perfectionnement dans cinq spécialités artistiques, encadrés par des enseignants qualifiés, expérimentés et ayant reçu une formation académique internationale", précise le communiqué.

La date d'inscription a été fixée du 22 septembre au 6 octobre, de 09h00 à 15h00. A l'occasion de la saison 2024-2025, des places pédagogiques ont été ouvertes dans cinq spécialités, à savoir la danse (danse classique), la musique (piano, guitare, violon), ainsi que le chant (chant polyphonique). Les jours de formations au niveau de ces ateliers auront lieu le vendredi, samedi et mardi soir. Pour pouvoir s'inscrire, les candidats doivent être âgés de plus de 7 ans, à l'exception de l'atelier de la danse classique (5 ans et plus). Pour mémoire, l'opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh est une salle de spectacle située dans

la commune d'Ouled Fayet à Alger. Il est inauguré en 2016. Il est baptisé au nom de l'ancien diplomate et homme de lettres Boualem Bessaïeh. En avril 2010, un accord entre l'Agence nationale algérienne pour la gestion des grands projets culturels et l'Ambassade de Chine en Algérie est signé avec pour objectif de construire un nouvel opéra à Alger. Le projet est financé par la Chine à hauteur de 40M\$. La première pierre a été posée en novembre 2012, dans la périphérie de Ouled Fayet à Alger, lors d'une cérémonie en présence de l'ambassadeur de Chine en Algérie et la ministre de la culture Toumi. L'opéra a été ouvert au public le 20 juillet 2016. Son organisation et ses activités sont définies par le décret exécutif No 16-206 du 25 juillet 2016 portant création de l'Opéra d'Alger. Le bâtiment de l'opéra est de forme rectangulaire de 35 000 m2 et la salle comprend 1 400 places. Le premier spectacle a été donné par l'Orchestre symphonique national d'Algérie, le Groupe de musique andalouse et le ballet national algérien, autour d'un programme Mozart, Tchaïkovski et Verdi. Le programme proposé au cours des premières années est porté exclusivement sur la musique traditionnelle et universelle.

Agence presse service

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:06	DOHR 12:42	ASR 16:11	MAGHREB 18:52	ISHA 20:17
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

SIDI BEL-ABBÈS

LES EAUX DE L'OUED MEKERRA DÉBORDENT SUR LA RN-13

La route nationale (RN-13) dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès a été fermée à la circulation en raison de la montée des eaux de Oued Mekerra, suite aux fortes pluies qu'a connues la région. La Protection civile a indiqué que la circulation sur la RN-13 qui rattache les communes de Sidi Ibrahim et Sidi Bel-Abbès, est fermée dans les deux sens en raison du débordement des eaux d'Oued Mekerra,

qui connaît une montée des niveaux des eaux due aux récentes perturbations météorologiques. La Protection civile a précisé que ses éléments sont présents sur place pour procéder aux opérations de captage des eaux et suivre la situation au niveau de certains points par lesquels passe le ruisseau de l'oued, indiquant que l'opération se poursuit sous la supervision du directeur de

wilaya de la Protection civile, pour gérer la situation et éviter toute urgence, en présence des autorités locales. Les agents de la Protection civile veillent à ce que les instructions nécessaires soient données et sécurisent la circulation des écoliers qui habitent dans les demeures adjacentes au cours de la vallée lors de leurs déplacements vers les écoles.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024 // N°908 // PRIX 20 DA

LE PRÉSIDENT L'ÉVOQUE EN CONSEIL DES MINISTRES

Les lobbies de l'import dans le viseur

L'Etat semble déterminé à remettre de l'ordre dans le commerce extérieur. D'ailleurs, un décret présidentiel réglementant le commerce extérieur, y compris les opérations d'exportation, est en cours de préparation.

Le président de la République a demandé, hier, lors de la réunion du Conseil des ministres, au ministère du Commerce de redoubler de vigilance et d'empêcher les lobbies de l'import de créer une pénurie artificielle, quelles qu'en soient les causes. Le chef de l'Etat promet de lutter contre ces lobbies des importations. Il s'est engagé à poursuivre la politique d'assainissement des importations. Il a par ailleurs annoncé qu'un décret présidentiel réglementant le commerce extérieur, y compris les opérations d'exportation, est en cours de préparation. Il a ajouté que les exportations nécessitent des études minutieuses de faisabilité financière et économique aussi bien au plan national qu'international, afin que l'exportation ne se transforme pas en une malédiction et une source de pénurie et de perturbation du marché.



L'Etat semble ainsi déterminé à remettre de l'ordre dans le commerce extérieur. Le Président Abdelmadjid Tebboune a par ailleurs ordonné, durant la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, le début des indemnités des personnes touchées par les inondations, insistant en même temps sur la nécessité du rétablissement le plus tôt possible des services vitaux dans toutes les wilayas touchées par les

récentes intempéries, avec une extrême rapidité. Le chef de l'Etat a également donné des instructions fermes pour le rétablissement immédiat des ponts et des voies ferrées endommagées, sans dépasser un délai d'un mois. Le président Tebboune a en outre donné des instructions pour réaménager techniquement les oueds pour éviter la répétition du scénario des inondations. Le président de la République, Chef suprême des Forces armées,

ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres, indique un communiqué de la Présidence de la République. Cette réunion, précise la Présidence de la République, a été consacrée "à un exposé commun sur les conséquences des récentes intempéries et à des exposés concernant la rentrée scolaire, universitaire et sociale".

Y.S.

DANS SA 27^E ÉDITION PRÉVUE DU 6 AU 16 NOVEMBRE PROCHAIN

LE SILA 2024 CÉLÉBRERA LE 70^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION

Le Salon international du livre d'Alger (SILA-2024) célébrera dans sa 27^e édition qui se tiendra du 6 au 16 novembre prochain, le 70^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, en accueillant des personnalités nationales et internationales pour participer aux conférences prévues à cette occasion, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Présidant une réunion de coordination consacrée à l'organisation de la 27^e édition du SILA 2024, au siège de son département et en présence de cadres du ministère, du commissaire du Salon et de membres du commissariat, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné des orientations concernant le programme final de cet événement culturel, soulignant "l'importance de veiller à ce que cette édition soit réussie et exceptionnelle, d'autant qu'elle coïncide avec la célébration du 70^e

anniversaire de la Glorieuse Révolution". Le 70^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Guerre de libération (1954-2024) sera au centre de cette édition, au regard de "la grande importance que revêt cet événement historique pour la mémoire de la nation". Le public sera, ainsi, au rendez-vous avec l'histoire, à travers la programmation de conférences intellectuelles et littéraires sur la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 et son influence sur les peuples du monde, avec la participation de personnalités nationales et internationales. Par ailleurs, la cause palestinienne sera présente au Salon, et ce, à travers plusieurs conférences sur les thèmes "Littérature de la résistance en Palestine", "La Palestine dans la poésie algérienne", et "Le cinéma face au sionisme", entre autres. D'autres conférences sur la traduction, le roman, la littérature et la pensée intellec-

tuelle dans leurs dimensions africaine et arabe, avec pour thèmes "Algérie-Qatar : des écrits qui nous rassemblent", ou encore "Question de décolonisation : le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique". Lors de cette édition, un hommage sera rendu à de nombreuses personnalités culturelles et littéraires, algériennes et étrangères, selon la même source. La ministre avait insisté, dans sa rencontre de coordination, sur "la nécessité d'atteindre les objectifs de cette grande manifestation internationale, étant l'événement culturel le plus populaire en Algérie, et parmi les manifestations les plus cotées en Afrique, dans le monde arabe et en Méditerranée". Le 27^e SILA se tiendra du 6 au 16 novembre 2024 au Palais des expositions de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX) à Alger, sur le thème "Lire pour triompher".

EN PARTENARIAT AVEC STELLANTIS

L'USTO LANCE UN MASTER EN ALTERNANCE EN « MANAGEMENT DES UNITÉS DE PRODUCTION »

À l'occasion de l'année universitaire 2024-2025, l'Institut des Sciences et Techniques Appliquées (ISTA) de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran-Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) lance le premier Master en alternance en « Management des Unités de Production », en partenariat avec Stellantis, peut-on lire dans un communiqué du groupe automobile diffusé hier. Stellantis y souligne une « initiative pionnière en Algérie » qui « marque un jalon important dans la mission académique de l'ISTA USTO-MB », et témoigne de son engagement dans le développement des compétences de l'industrie automobile. La création de cette spécialité pour l'année universitaire 2024-2025 s'inscrit dans la continuité de plusieurs accords de partenariat. Une première convention a été signée entre l'usine Fiat de Tafraoui et l'USTO-MB, suivie en 2023 par un accord tripartite incluant Stellantis, ajoute le communiqué. Ce partenariat avait déjà permis, dès l'année universitaire 2022-2023, le lancement d'une licence professionnelle en Management des Unités de Production à l'ISTA de l'USTO-MB. Ce programme, destiné à former des chefs d'unités de production, a posé les bases de cette nouvelle étape académique, renforçant ainsi l'engagement de toutes les parties dans l'essor du secteur, poursuit la même source. « Chez Stellantis, nous sommes convaincus que l'avenir de l'automobile en Algérie passe principalement par la formation des talents. Ce partenariat avec l'USTO-MB en est une étape clé qui renforcera l'écosystème. Nous sommes fiers de contribuer à cette initiative qui prépare les futurs leaders de notre secteur et soutient le développement économique du pays », a déclaré Raoui Beji, Président-Directeur Général de Stellantis El Djazair. « Le partenariat entre l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran/Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) et Stellantis à travers Fiat El Djazair pour le Master en alternance constitue une opportunité unique d'allier théorie et pratique. Cette collaboration stratégique avec un acteur majeur du secteur automobile renforce la pertinence et l'attractivité de notre programme. Intégré au réseau thématique, ce programme génère une synergie naturelle avec notre formation professionnalisante en alternance. », s'est félicité le Pr Ahmed Hamou, Recteur de l'USTO-MB.

